

Un nouveau portrait de Ptolémée III à Apollonia de Cyrénaïque

In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 145e année, N. 2, 2001. pp. 737-782.

Citer ce document / Cite this document :

Laronde André, Queyrel François. Un nouveau portrait de Ptolémée III à Apollonia de Cyrénaïque. In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 145e année, N. 2, 2001. pp. 737-782.

doi : 10.3406/crai.2001.16296

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/crai_0065-0536_2001_num_145_2_16296

COMMUNICATION

UN NOUVEAU PORTRAIT DE PTOLÉMÉE III À APOLLONIA DE CYRÉNAÏQUE,
PAR MM. ANDRÉ LARONDE, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE,
ET FRANÇOIS QUEYREL

Le document que nous avons l'honneur de présenter aujourd'hui à l'Académie provient des fouilles de la Mission archéologique française dans le port submergé d'Apollonia¹ (fig. 1). Ce port, longtemps connu sous le nom de port de Cyrène, n'acquies le statut de cité qu'à la fin du II^e siècle av. J.-C. Véritable poumon non seulement de la grande ville toute proche, mais aussi de l'ensemble de la région, ce port nous est parvenu en fort bon état de conservation du fait du fort mouvement de subsidence qui a affecté toute la région et qui a entraîné une élévation du niveau marin de 4 m environ. Très dégradé, le port n'a plus connu d'utilisation depuis la fin de la domination byzantine, en 643 ap. J.-C.², ce qui a contribué à protéger le matériel abandonné sous les eaux.

Le port proprement dit se compose de deux bassins, reliés par un chenal, et c'est le bassin oriental qui a eu le rôle majeur dans la vie du site, puisque ce bassin est le seul à communiquer avec la haute mer. En bordure de ce bassin oriental, un peu à l'ouest de la tour XX de l'enceinte, la plus orientale du site, l'acropole surplombe le rivage de 24 m de hauteur environ. En contrebas, et tout près du rivage antique, il y avait un vivier composé d'un grand bassin central flanqué de deux petits bassins longitudinaux, accolés aux côtés est et ouest du grand bassin (fig. 2). L'ensemble mesure 39 m × 18 m. On peut le comparer avec d'autres instal-

1. La Mission archéologique française en Libye effectue ses travaux dans le cadre d'un accord avec le département des Antiquités de Libye. Ce m'est un agréable devoir de remercier ici le Dr. Ali El Khadoury, président, M. Abdelkader Mzeini, contrôleur des Antiquités à Shahat (Cyrène), Hadj Fadlallah Abdussalam, directeur du site d'Apollonia, M. Breyek Kwinin et M. Ahmed Ben Omran, inspecteurs des Antiquités à Apollonia, ainsi que tout le personnel du département des Antiquités. La Mission a reçu un financement du ministère des Affaires étrangères, D.G.R.C.S.T., et je remercie en particulier M. Jean-Claude Jacq, sous-directeur. A Tripoli, l'appui de l'ambassade de France a été particulièrement précieux, et mes remerciements chaleureux vont vers Son Exc. M^{me} Josette Dallant, ambassadeur, et vers l'ensemble de ses collaborateurs. La publication intégrale est réservée pour *Libya Antiqua*.

2. A. Laronde, « Apollonia de Cyrénaïque, archéologie et histoire », *Journal des Savants*, 1996, p. 1-46.

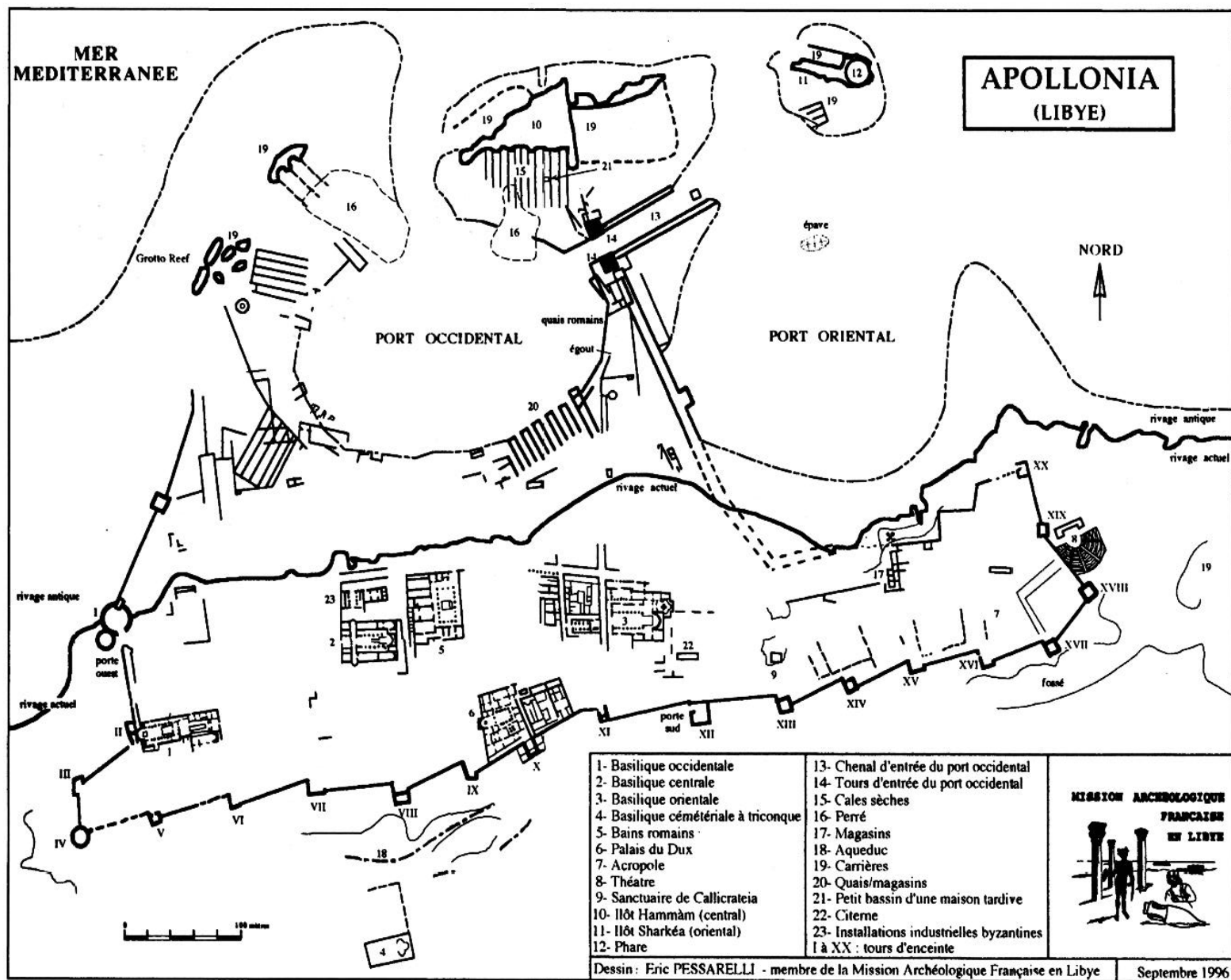


FIG. 1. - Apollonia de Cyrénaïque : plan d'ensemble.

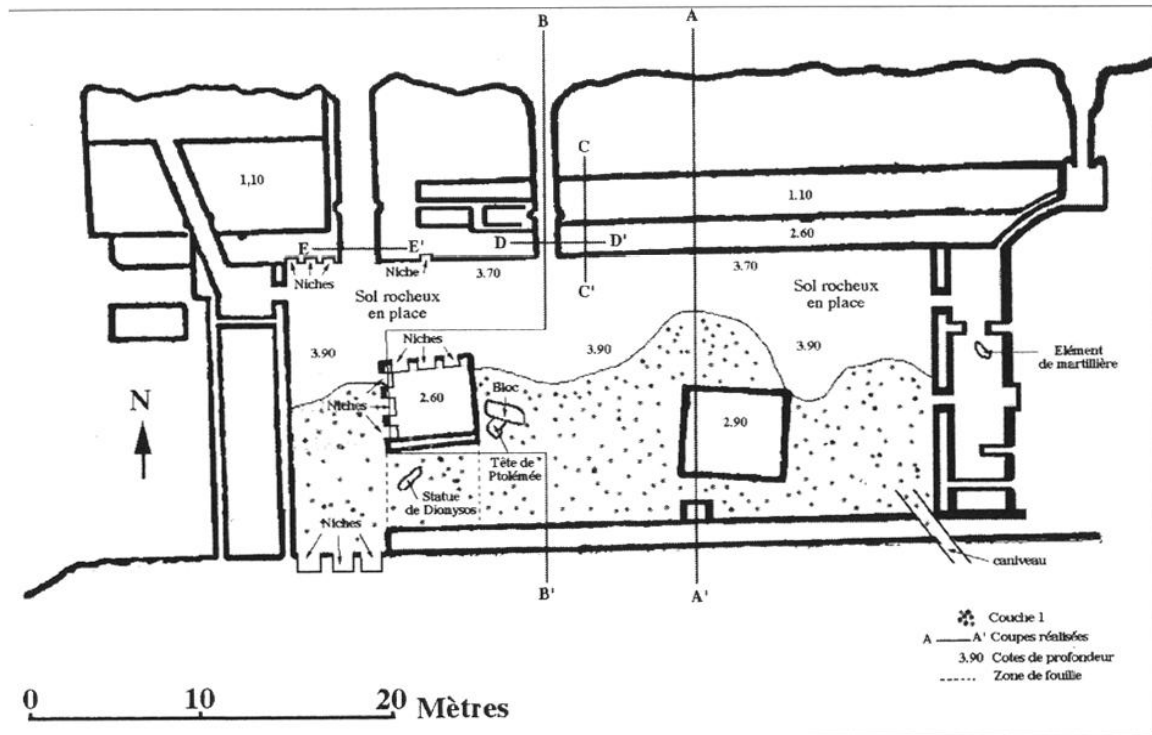


FIG. 2. – Le vivier d'époque romaine : plan de l'installation (Apollonia, 1998).



FIG. 3. – Un des canaux d'alimentation du vivier (cliché M.A.F./Thierry Joly).

lations du même type, en particulier le vivier de Torre Valdaliga sur la mer Tyrrhénienne, à 4,5 km au nord de Civitavecchia. Ce vivier mesure 39 m × 19 m ; il peut être daté du troisième quart du I^{er} siècle av. J.-C. Une datation un peu plus basse, peut-être au début de l'époque impériale, n'est pas à exclure³.

Le vivier d'Apollonia comportait un glacis de protection contre les vagues, et quatre canaux d'alimentation (fig. 3). Il y avait aussi des banquettes de circulation autour du bassin central, et deux îlots.

Cette installation avait été reconnue par N. Flemming lors de l'expédition de Cambridge en 1959. Le savant britannique notait qu'un remblai occupait toute la moitié sud du bassin. L'étude a été reprise par M. Claude Sintès et les plongeurs de la Mission lors de la campagne de 1998⁴. Le remblai du vivier était composé de sable et de pierres de divers modules, avec des fragments de matériaux de construction : enduits à la chaux, enduits hydrauliques, blocs de béton avec des tesselles monochromes adhérentes. Il y a abondance de tessons allant de l'époque hellénistique au premier âge byzantin, tous très usés par la mer. On a en outre retrouvé plusieurs éléments architecturaux, un chapiteau ionique en calcaire, des fragments de larmier, de corniche, de soffite, tous en calcaire local. Tous ces fragments portent des traces d'érosion aérienne et ont donc été déposés après le démantèlement des constructions dont ils provenaient. Il y avait aussi 70 fragments de marbre blanc, 13 fragments de marbre divers, 7 fragments de granite. Au milieu de ces fragments très érodés par l'action marine, il y avait deux sculptures protégées par leur position entre des carreaux de calcaire. Je laisserai ici de côté un trapézophore d'époque romaine figurant un Dionysos ivre qui vient s'ajuster sur une figure de petit satyre retrouvée au même endroit par les Britanniques. Ce trapézophore a maintenant sa réplique exacte à Benghazi, qui provient d'une découverte fortuite effectuée en 2000. Cette pièce est encore inédite.

Mais surtout, à 3,5 m à l'est de l'îlot occidental, le mardi 8 septembre 1998, fut mis au jour un portrait monumental qui gisait face contre le sol, ce qui a permis sa conservation dans un état exceptionnel. La face était prise entre deux blocs, la base du cou sortant seule légèrement du sable. Je reconnus immédiatement qu'il s'agissait d'un portrait de Ptolémée III (fig. 4-5). C'est à M.

3. G. Schmiedt, « Les viviers romains de la côte tyrrhénienne », *Les Dossiers d'Archéologie* 50, 1981, p. 30.

4. L'équipe d'archéologues sous-marins était formée de M. Claude Sintès, conservateur en chef du musée de l'Arles antique, M. Jean-Marie Blas de Roblès, M. Charles Camilleri, M. Thierry Joly, photographe.



FIG. 4. – La tête de Ptolémée III au moment de sa découverte (cliché M.A.F./Thierry Joly).



FIG. 5. – Dépose de la tête de Ptolémée III (cliché M.A.F./Thierry Joly).

François Queyrel qu'il revient de donner à présent la description de cette pièce.

DESCRIPTION⁵

La tête, que je désignerai pour simplifier comme la tête d'Apolonia, même si le port de Cyrène n'avait pas encore reçu ce nom lorsqu'elle fut sculptée, est de format colossal, mesurant 40,5 cm de hauteur maximale et 29 cm de largeur maximale au niveau des oreilles (fig. 6-9). Son marbre a une granulation fine ; il n'a pas encore fait l'objet d'une analyse isotopique pour préciser sa pro-

5. Pour décrire la tête, je me suis servi des clichés mis à ma disposition et des observations faites par M. André Laronde. Les indications de droite et de gauche s'entendent par rapport au document décrit ; les dimensions sont données en centimètres et les dates sont données av. J.-C., sauf précision contraire. J'emploie les abréviations et sigles de l'*Année philologique*, auxquels j'ajoute les suivants :

– *Cleopatra of Egypt - Cleopatra of Egypt. From History to Myth*, S. Walker et P. Higgs éd., catalogue d'exposition, Londres, British Museum, 12 avril-26 août 2001, Londres, 2001 ;

– *La gloire d'Alexandrie = La gloire d'Alexandrie*, catalogue d'exposition, Paris, Musée du Petit-Palais, 7 mai-26 juillet 1998, Paris, 1998 ;

– I. Jucker, « Zum Bildnis Ptolemaios' III. » – I. Jucker, « Zum Bildnis Ptolemaios' III. Euergetes I. », *Antike Kunst*, 1975, p. 17-25, pl. 4-10 ;

– H. Kyrieleis, *Bildnisse der Ptolemäer (Archäologische Forschungen 2)*, Berlin, 1975 ;

– F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III » – F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III Évergète et la problématique de l'iconographie lagide de style grec », *Journal des Savants*, janvier-juin 2002, p. 3-73 ;

– I. N. Σβορώνος, *Τὰ νομίσματα = I. N. Σβορώνος, Τὰ νομίσματα τοῦ κράτους τῶν Πτολεμαίων*, I-III, Athènes, 1904 ; IV, *Die Münzen der Ptolemäer*, Athènes, 1908 ;

– V. M. Strocka, « Aphroditekopf » = V. M. Strocka, « Aphroditekopf in Brescia », *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts* 82, 1967, p. 110-156 ;

– C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin*, II, I B = C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin, Ausgrabungen in Alexandria*, II, *Die griechisch-ägyptische Sammlung Ernst von Sieglin*, I, *Malerei und Plastik*, B, 1927 ;

– ép. = épaisseur ;

– H. = hauteur ;

– l. = largeur .

Je remercie bien vivement les conservateurs des musées et documentalistes qui m'ont permis de réunir la documentation photographique, au musée gréco-romain d'Alexandrie, M. Ahmed Abd el-Fattah, directeur, et M^{me} Merwate Seif el-Din, conservateur en chef ; au musée national d'Athènes, M. Nikos Kaltsas, directeur, et M^{me} Hélène Tourna, conservateur ; au musée numismatique d'Athènes, M. Iannis Touratzoglou, directeur, et M^{me} Eva Apostolou, conservateur ; à l'Albertinum de Dresde, M. Moritz Woelk, directeur de la Skulpturensammlung, et M^{me} Kordelia Knoll, conservateur du département des antiquités ; au British Museum de Londres, M^{me} Susan Walker, conservateur ; au cabinet des Médailles de Paris, M. Michel Amandry, directeur, et M^{mes} Mathilde Avisseau-Broustet et Dominique Gerin, conservateurs ; au département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du musée du Louvre à Paris, M. Alain Pasquier, inspecteur général, et M^{lle} Brigitte Tailliez, documentaliste ; au musée Saint-Raymond de Toulouse, M. Daniel Cazes, directeur.

venance⁶ ; ce marbre est de toute façon importé, car la région est dépourvue de marbre indigène⁷. La tête, remarquablement conservée, présente quelques traces de corrosion dues à l'immersion, vers le bas et le côté gauche du cou, jusqu'à l'emplacement de l'oreille gauche. Le côté droit du visage ainsi que les commissures des lèvres ont pris une teinte rougeâtre qui atteste un long séjour dans la terre.

La partie postérieure du crâne est coupée selon un plan vertical, grossièrement piqueté, qui présente deux grosses mortaises (fig. 10) : l'une, à hauteur du nez, de section carrée (4 cm x 4 cm), s'enfonce horizontalement de 3 cm ; la seconde, en position verticale, située à l'arrière du cou, a une section de 2 cm x 2 cm. Le côté droit du cou est soigneusement dressé selon un plan oblique (fig. 11). La partie supérieure du crâne est coupée selon un plan inégal, perpendiculaire à la surface de joint postérieure (fig. 12).

La finesse du travail est très sensible dans le traitement du visage, où le modelé des lèvres est délicatement rendu et la courbe des paupières nettement tracée ; au contraire, la facture des oreilles est rapide, en particulier sur l'oreille droite, qui n'a pas subi l'attaque de la corrosion marine et est sommairement détaillée (fig. 13). La pointe a dégagé rapidement le contour du pavillon auriculaire, striant et griffant la surface qui s'amorce derrière ; une languette en léger relief piqueté descend jusqu'au niveau de l'amorce de l'anthélix, dessinant ce qui paraît de prime abord être un favori mal dégrossi. Le côté gauche de la tête, qui a souffert des atteintes du milieu marin, révèle un travail sommaire de l'oreille gauche, dans la partie du moins qui a été sculptée sur le même bloc que le visage. On devrait discerner de ce côté aussi le favori, mais on ne voit qu'une masse confuse en léger relief qui atteint le niveau du tragus en descendant de la touffe non détaillée des cheveux près de la tempe.

6. Voir les analyses faites par le laboratoire du British Museum sur des échantillons de marbre d'Apollonia et de Cyrène employés à l'époque romaine : S. Walker, K. J. Matthews, A. Middleton, « L'analyse isotopique des marbres de Cyrène et d'Apollonia : résultats récents », dans *Cités, ports et campagnes de la Cyrénaïque gréco-romaine. Actes de la journée d'étude sur la Cyrénaïque organisée à Paris le 21 novembre 1992 par la Société française d'Archéologie classique*, A. Laronde et J.-J. Maffre éd. (*Karthago* 24), 1999, p. 147-161 ; voir aussi S. Walker, K. Matthews, « A tale of two islands », dans *The Study of Marble and Other Stones used in Antiquity*, Y. Maniatis, N. Herz et Y. Basiakos éd. (*Asmosia III Athens : Transactions of the 3rd International Symposium of the Association for the Study of Marble and Other Stones used in Antiquity*), Londres, 1995, p. 113-120.

7. Voir la bibliographie de S. Walker, K. J. Matthews, A. Middleton, *art. cit.* (n. 6), p. 147, n. 1.



FIG. 6-9. – Tête de Ptolémée III. Shabat, Musées de Cyrène - clichés André Laronde.

PORTRAIT DE PTOLÉMÉE III (APOLLONIA DE CYRÉNAÏQUE) 745



TECHNIQUE

Deux traits caractérisent la tête découverte lors de la fouille de la Mission archéologique française d'Apollonia, mis à part son remarquable état de conservation : elle comportait des éléments rapportés ou appliqués qui ont disparu et elle était elle-même rapportée sur un corps également perdu.

Une première pièce rapportée était appliquée sur le côté droit du cou (fig. 9). L'aspect régulier de la face de joint et la relative petitesse de ce fragment font supposer que cet élément était aussi en marbre et qu'il était collé sur la face de joint selon un plan oblique.

La face de joint verticale à l'arrière du crâne présente un traitement différent (fig. 10). Ici, la surface est aplanie à grands coups de pointe, sans aucune anathyrose sur le bord. Quand l'on voit l'aspect du plan ainsi dégagé, on est amené à s'interroger sur la nature de l'élément rapporté, une fois exclue la possibilité d'un retailage de la pièce, car la mortaise supérieure implique la présence d'un élément appliqué à l'arrière. La mortaise inférieure devait recevoir un goujon qui assujettissait la tête au corps. Le goujon engagé dans la mortaise supérieure, horizontale, s'enfonçait, lui, dans l'élément rapporté à l'arrière.

Faut-il exclure l'application d'une pièce de rapport en marbre ou en bois qui aurait complété le crâne à l'arrière ? Si cet élément rapporté avait été en bois, la surface de joint devrait présenter un aspect lisse et poli différent de celui qui est conservé. Pour une pièce rapportée en marbre, on attendrait au moins un polissage du bord, comme on le constate pour la petite pièce qui s'ajustait sur le côté droit du cou, et un dressage soigné de la surface de joint. Quand la surface de joint est travaillée à la gradine on peut supposer que la pièce de rapport disparue était en marbre⁸. Il convient toutefois de noter que la face de joint pourrait ne pas présenter cet aspect fini sur le bord si cette partie n'était pas visible : si la partie conservée de la tête était encastrée dans un voile en marbre qui, en s'avancant, masquait le raccord, on pourrait admettre que la face de joint ait été traitée rapidement. Deux objections font cependant repousser cette hypothèse : le trou de goujon supérieur s'enfoncerait dans ce cas à l'horizontale dans

8. Voir J. Marcadé, « Tête féminine du Létôon de Xanthos », *Revue archéologique*, 1976 (*Mélanges Pierre Demargne*), p. 115 sqq. (- J. Marcadé, *Études de sculpture et d'iconographie antiques, Scripta varia, 1941-1991*, Paris, 1993, p. 337 sqq.).



FIG. 10. – Tête de Ptolémée III, arrière.
Shahat, Musées de Cyrène
(cliché André Laronde).



FIG. 11. – Tête de Ptolémée III, détail du haut du crâne.
Shahat, Musées de Cyrène (cliché André Laronde).

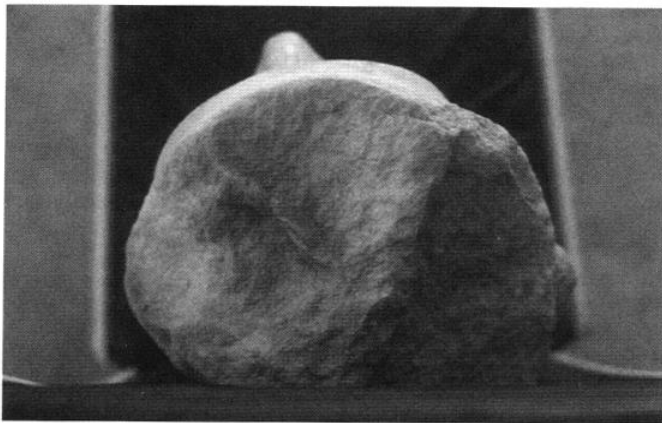


FIG. 12. – Tête de Ptolémée III, détail du dessous.
Shahat, Musées de Cyrène (cliché André Laronde).



FIG. 13. – Tête de Ptolémée III,
détail de l'oreille droite.
Shahat, Musées de Cyrène
(cliché André Laronde).

une partie bien mince du voile ; on attendrait qu'il soit situé plus bas. D'autre part, à l'époque hellénistique, on ne connaît pas d'exemple de ce type de représentation pour une statue virile, qui est attendu pour une effigie de *togatus*⁹. Des exemples comparables se rencontrent alors pour des effigies féminines ; quand elles sont voilées, on peut recourir à deux techniques de sculpture : la tête peut être sculptée dans le même bloc de marbre que le voile, comme c'est le cas pour la Déméter de Cnide¹⁰, ou bien, notamment pour un remploi, la tête était insérée dans le voile, comme l'attestent la statue de Baebia¹¹ et le corps acéphale qui figurait Saufeia¹² à Magnésie du Méandre. On a supposé que nombre de reines lagides dont subsiste seulement le visage avec le cou devaient être ainsi restituées¹³. Il conviendrait en fait de revoir précisément les exemples invoqués, car ces œuvres trouvées le plus souvent en Égypte paraissent avoir été complétées avec un voile en stuc ou en bois stuqué. Examinons aussi une tête féminine, d'échelle colossale, publiée par A. Stewart, trouvée sur l'Agora d'Athènes¹⁴. Celui-ci suppose qu'elle s'insérerait dans un voile en marbre travaillé séparément. La face de joint à l'arrière est piquetée et rappelle le traitement de celle de la tête d'Apollonia ; elle présente un trou de goujon horizontal qui est placé sur l'arrière au

9. Voir, par exemple, des *togati* de Magnésie du Méandre : Istanbul, Musée archéologique, 10 et 14. D. Kreikenbom, *Griechische und römische Kolossalporträts bis zum späten ersten Jahrhundert nach Christus* (Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts. Ergänzungsheft 27), 1992, p. 143 sq., II 11 et 12, pl. 6a.

10. Londres, British Museum, 1300. L. Beschi, *LIMC* IV (1988), s. v. « Demeter », p. 859, n° 138, pl. 571.

11. Istanbul, Musée archéologique, 605 (Mendel 550). R. Horn, « Hellenistische Köpfe », *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Röm. Abt.* 53, 1938, p. 85 et n. 2, pl. 18, 2 ; D. Kreikenbom, *op. cit.* (n. 9) p. 142 sq., II 10a.

12. Istanbul, Musée archéologique, 606 (Mendel 822). D. Kreikenbom, *op. cit.* (n. 9), p. 142 sq. II 10b.

13. A. Stewart, « Goddess or Queen ? A Colossal Marble Head in the Athenian Agora », dans *Regional Schools in Hellenistic Sculpture. Proceedings of an International Conference held at the American School of Classical Studies at Athens, March 15-17, 1996*, O. Palagia et W. Coulson éd. (Oxbow Monograph, 90), Oxford, 1998, p. 85 et n. 4, p. 90 (liste d'exemples). Voir aussi une tête d'Arsinoé II qui arbore les cornes d'Isis et que l'on restituera voilée : Paris, Musée du Louvre, Ma 4891. H. 44,5. M. Hamiaux, « Une reine démasquée au musée du Louvre. Arsinoé II divinisée en Isis-Séléne », *Revue archéologique*, 1996, p. 145-159 ; Fad., *Les sculptures grecques. II, La période hellénistique (III^e - I^{er} s. av. J.-C.)*, Paris, 1998, n° 86, p. 84 et 85, 3 fig. La partie de la nuque où l'on attendrait de trouver une mortaise verticale est malheureusement cachée à la vue.

14. Athènes, Agora, S 551. A. Stewart, *art. cit.* (n. 13), p. 63-91, fig. 1, 3-7 et 9 (dessin). Un portrait féminin colossal découvert récemment dans les fouilles du métro d'Athènes (inv. M 4154) a pu aussi recevoir un complément en stuc à l'arrière : M. Nikoloudi, dans *The City beneath the City. Antiquities from the Metropolitan Railway Excavations*, L. Parlama et N. Chr. Stampolidis éd., catalogue d'exposition, Athènes, Musée d'art cycladique, 29 février 2000-31 décembre 2001, Athènes, 2000, n° 169, p. 180 sq., fig.

niveau de la bouche (l. 2 cm ; H. 3,8 cm ; prof. 3,7 cm)¹⁵. De profil, la tête présente une section à angle droit, qui peut s'expliquer aussi bien par la nécessité de faciliter l'adhérence d'un complément en stuc que par la volonté de rendre plus stable l'assujettissement de la tête dans un voile de même matière. La question mérite, me semble-t-il, d'autant plus d'attention que cette sculpture, où A. Stewart voit une représentation divine du II^e siècle av. J.-C.¹⁶, ressemble fort à des portraits de Bérénice II comme celui de Cassel, avec ses yeux effilés et la forme massive de son visage, à tel point que je retiendrais volontiers la même identification pour la tête de l'Agora¹⁷.

On peut préciser la nature de l'élément rapporté à l'arrière de la tête d'Apollonia grâce à quelques comparaisons. Elle n'est pas le seul document de format analogue à présenter une telle disposition à l'arrière. J'attirerai ici l'attention sur trois portraits lagides, plus grands que nature, qui étaient complétés à l'arrière par un élément rapporté ainsi assujetti par un gros goujon en position horizontale.

– Une tête maintenant conservée au Louvre (hauteur conservée 46 cm), qui provient d'un groupe de trois effigies (un couple royal qui encadrait un Sarapis), est coupée de même manière à l'arrière et présente deux grosses mortaises disposées de la même manière qu'à Apollonia (fig. 14-15) : un trou de goujon, de section grossièrement carrée, s'enfonce à la perpendiculaire vers le haut du crâne ; l'arrière du cou et la nuque sont creusés d'une cavité en canal qui s'interrompt au niveau du lobe des oreilles¹⁸. L'orientation de ce sillon profond accentue l'inclinaison du cou, certainement pour compenser par cette inclinaison la surcharge que crée le mouvement de la tête penchée vers la gauche. Jean Charbonneaux a éclairci la nature de ce dispositif : « Faut-il admettre [...] que l'arrière de la tête, aujourd'hui manquant, avait été rapporté en marbre ? Le travail sommaire de la surface de joint, même sur les bords, n'autorise pas cette supposition. On doit se rallier à l'idée d'un complément en stuc dur, apte à être poli, dont nous avons trouvé les restes dans les deux cavités rectangulaires que montre la fig. 11 [ici fig. 15]. Ces deux cavités étaient destinées à recevoir deux goujons, l'un horizontal, qui soutenait la masse du

15. A. Stewart, *art. cit.* (n. 13), p. 84 ; fig. 6, p. 85.

16. Id., *ibid.*, p. 89.

17. Cassel, Staatliche Kunstsammlungen, Sk 115. F. Queyrel, dans *La gloire d'Alexandrie*, n° 45, p. 83, fig.

18. Paris, Musée du Louvre, Ma 3168. Appendice p. 780, n° 31.

stuc, l'autre vertical, fixant la tête au corps. »¹⁹ Ces grosses mortaises en effet devaient recevoir des éléments en bois, plutôt que des goujons en fer noyés dans du plomb, qui auraient été inadaptés pour unir des matériaux de nature aussi différente que le marbre et le stuc ou le bois ; si l'on suppose que les goujons n'étaient assujettis par du plomb que dans la partie de la mortaise creusée dans le marbre, le risque de corrosion est grand pour la partie en contact direct avec le stuc, défini comme un « mélange plastique à base de chaux, de poudre de marbre ou de plâtre »²⁰. L'explication proposée par Jean Charbonneaux me paraît donc de nature à éclairer la fonction de la mortaise supérieure, dont le goujon en bois pénétrait à l'horizontale dans la masse du stuc.

On peut imaginer une variante de cette restitution. Dans le cas de la tête d'Apollonia, une mince couche de stuc a pu faire la liaison entre le marbre et le bois en aplanissant la surface de joint sur toute la hauteur de la calotte crânienne ; dans ce cas, le haut de cette pièce de bois était retenu par une grosse cheville en bois dans la mortaise supérieure et par un tenon vertical au niveau de la nuque. A Apollonia, un élément vertical en bois, qui épousait la forme de la calotte crânienne, aurait été lui-même recouvert d'une couche de stuc qui simulait la chevelure et l'éventuel diadème.

Il me paraît toutefois préférable d'adopter la restitution proposée par Jean Charbonneaux, car elle est susceptible d'expliquer tous les cas où l'on rencontre sur l'arrière de têtes colossales dont la calotte crânienne a disparu une mortaise supérieure de section carrée et un canal vertical à l'emplacement de la nuque. La calotte crânienne était constituée de stuc retenu par un goujon de bois et la nuque en bois prolongeait le corps de l'effigie en étant engagée par un tenon dans le canal vertical. Ce mode de fixation par des tenons en bois engagés dans le marbre est une des caractéristiques des acrolithes d'époque impériale : la pièce de marbre de la robe de l'Athéna qui provient de l'agora de Salonique était ainsi fixée, longitudinalement, sur l'âme en bois²¹.

19. J. Charbonneaux, « Portraits ptolémaïques au Musée du Louvre », *Monuments et Mémoires de la Fondation E. Piot* 47, 1953, p. 109.

20. M.-Th. Baudry, D. Bozo, *Sculpture, méthode et vocabulaire (Principes d'analyse scientifique, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France)*, 4^e éd., Paris, 2000, p. 569, s. v. « stuc ». Sur la distinction entre plâtre et stuc, voir L. D'Alessandro, F. Persegati, *Scultura e calchi in gesso, storia, tecnica e conservazione* (Studia archaeologica, 47), Rome, 1987, p. 67 sq., étude dont je dois la connaissance à M. Christian Llinas.

21. Γ. Δεσπίνης, 'Ακρόλιθα (Δημοσιεύματα τοῦ Ἀρχαιολογικοῦ Δελτίου, 21), Athènes, 1975, fig. 1, 3 et 6-7 ; pl. 5-8, 1.

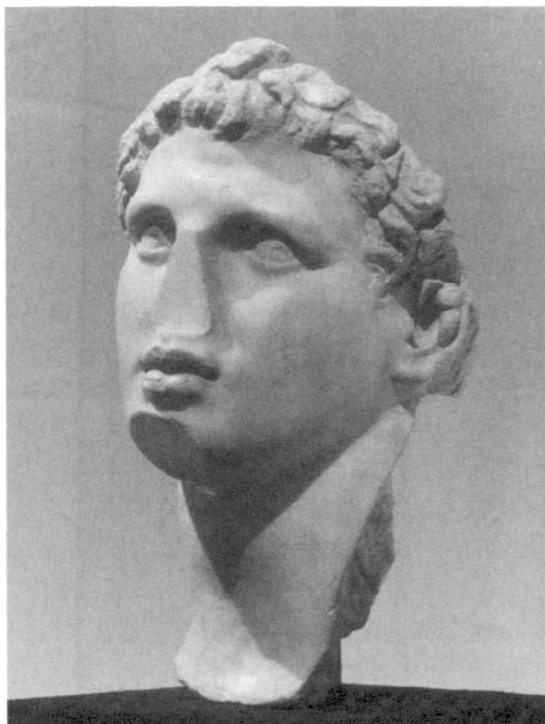


FIG. 14. – Ptolémée VI, Paris, Musée du Louvre, Ma 3168 (cliché Jean-Claude Fernandes).



FIG. 15. – Ptolémée VI, arrière, Paris, Musée du Louvre, Ma 3168, arrière (cliché Musée du Louvre, AGER, Christian Larrieu, La Licorne, 1994).

– La Cyrénaïque a fourni un autre exemple de cette technique : il s'agit du portrait identifié comme Ptolémée III découvert dans le temple de Zeus à Cyrène en 1926 (fig. 16-18)²², que J. Charbonneaux invoquait comme parallèle pour le portrait du Sarapiclion d'Alexandrie : « Le revers de la tête de Ptolémée III trouvée à Cyrène présente exactement le même dispositif, comme on peut le voir sur la fig. 4 de l'article de C. Anti qui suppose lui aussi un complément en stuc. »²³ La tête du Ptolémée III de Cyrène offre en effet, pour ce détail technique, un parallèle avec le portrait d'Apollonia²⁴. L'arrière présente, sur sa section verticale, deux cavités, l'une, de section grossièrement carrée, qui pénètre à

22. Shahat, *Musées de Cyrène*, C 17136, Appendice p. 778 sq., n° 27.

23. J. Charbonneaux, *art. cit.*, n. 19, p. 109.

24. Voir la vue de l'arrière : G. Guidi, « Ritratto ellenistico da Cirene », *Africa italiana* 3, 1930, p. 101, fig. 4. J. Jucker, « Zum Bildnis Ptolemaios' III. », p. 21, estime que la pièce rapportée était en marbre, sur la foi d'une comparaison avec un petit portrait qu'elle publie (Suisse, collection privée), qui présente une pièce rapportée toute différente : il s'agit du haut de la calotte crânienne, ajusté sur un plan presque horizontal.

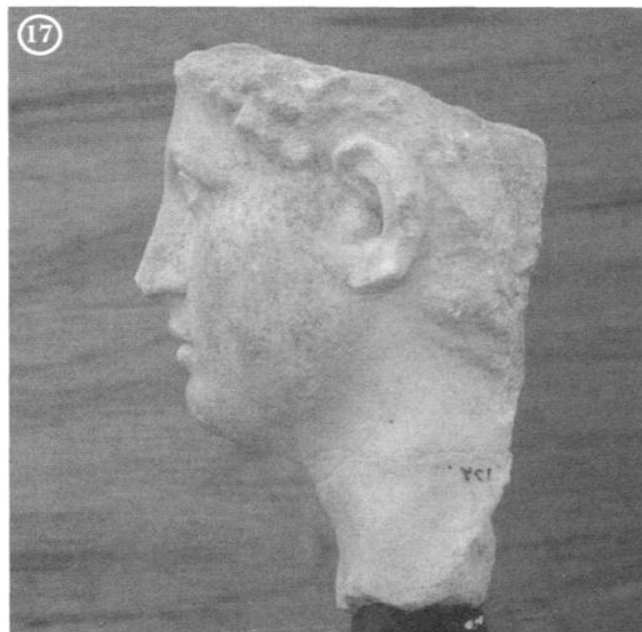
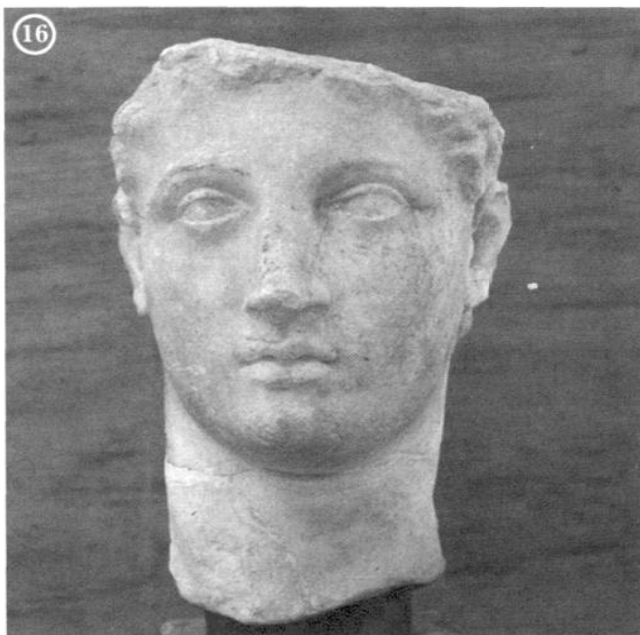


FIG. 16-17. – Ptolémée III, Shahat, Musées de Cyrène, C.17136 (clichés André Laronde).

l'horizontale dans le marbre, l'autre, située dessous, qui se présente comme un canal vertical et servait à fixer par un tenon la tête au corps disparu. Ces deux cavités sont déportées vers la droite par rapport à l'axe du cou, ce qui correspond à la position de la tête, inclinée vers la droite. La position de ces cavités diffère cependant légèrement de la disposition adoptée pour la tête du Louvre. A Cyrène, le tenon horizontal était placé plus bas, au niveau du menton, et le haut du tenon vertical s'arrêtait vers le milieu du cou. Une seule pièce de bois, stucquée, constituant l'arrière de la tête, pouvait être engagée par deux tenons dans la partie en marbre de la tête et assurer ainsi sa stabilité ou bien la cavité supérieure recevait un goujon qui était engagé dans la masse du stuc et le canal inférieur assujettissait un tenon qui attachait la tête au corps en bois disparu.

– Des têtes féminines pouvaient aussi bien recevoir ce type de complément, même si la reine qui fait pendant au Ptolémée du Sarapieion d'Alexandrie est entièrement sculptée dans un seul bloc de marbre²⁵. Ines Jucker a attiré l'attention sur une tête

25. H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 182 sq., I, 5 (bibl. et renvois internes), pl. 95-97, 1-2 ; A. Pasquier, dans *La gloire d'Alexandrie*, p. 97, n° 54, fig. et fig. p. 70.

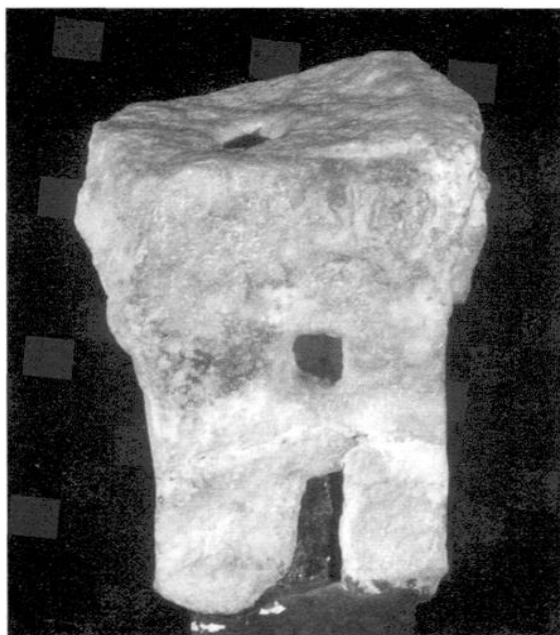


FIG. 18. – Id., arrière
 cliché Emanuela Fabbriotti.

conservée au musée Saint-Raymond de Toulouse qu'elle propose d'identifier comme le portrait d'une reine lagide (hauteur de la tête 25 cm) (fig. 19-20) : cette sculpture a été rapportée d'Égypte lors de l'expédition de Bonaparte et est ainsi arrivée à Toulouse²⁶. Ce portrait féminin conserverait encore, selon I. Jucker, le goujon vertical en marbre qui servait à maintenir la tête sur le corps disparu, en un autre matériau. En fait, cet élément en marbre me paraît être une addition postérieure : on sait que la tête avait été présentée à l'époque moderne sur un buste drapé et il est fort peu probable qu'elle ait conservé depuis l'Antiquité une petite pièce de marbre : un élément en bois est plus vraisemblable. La restitution d'un complément en stuc sur l'arrière du crâne et d'un tenon engagé dans le canal vertical permet de rendre compte de la présence des deux mortaises.

26. Toulouse, Musée Saint-Raymond, 30007. Appendice p. 779, n° 28. Voir I. Jucker, « Die Ptolemäerin von Toulouse », *Hefte des archäologischen Seminars der Universität Bern* 13, 1990, p. 9 sq., la discussion sur la provenance supposée ; D. Cazes, dans *Le regard de Rome. Portraits romains des musées de Mérida, Toulouse et Tarragone*, catalogue d'exposition, Mérida, Musée national d'Art romain, Toulouse, Musée Saint-Raymond, Tarragone, Musée national archéologique, 1995, n° 72 : « Basse Égypte. Ancien cabinet d'antiquités égyptiennes du général Charles François Joseph Dugua (1744-1802) qui acquit la tête pendant la campagne de Napoléon en Égypte (1798-1801). Entrée au musée vers 1830 ». Sur l'histoire du musée Saint-Raymond, voir maintenant D. Cazes, *Le musée Saint-Raymond. Musée des antiques de Toulouse*, Toulouse, Paris, 1999, p. 18-23.



FIG. 19. – Reine lagide. Toulouse, Musée Saint-Raymond, 30018 cliché Atelier municipal de Photographie .

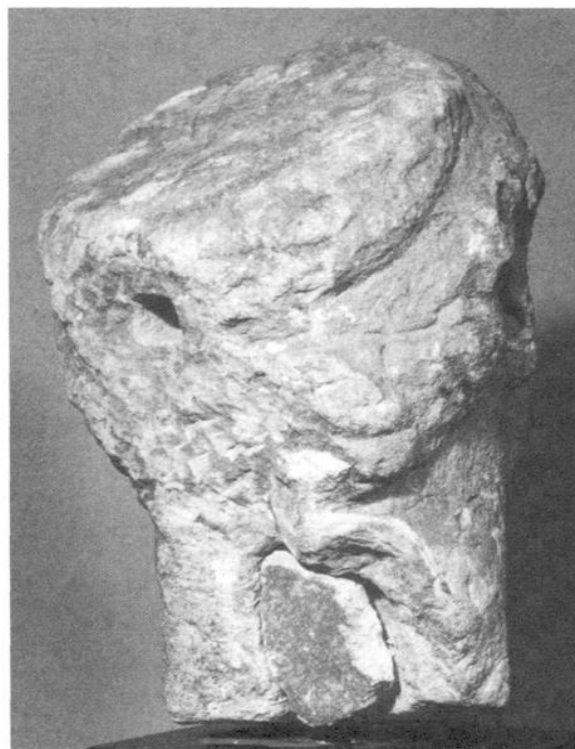


FIG. 20. – Reine lagide. Toulouse, Musée Saint-Raymond, 30018, arrière cliché Atelier municipal de Photographie .

Ce dispositif de fixation se rencontre aussi en Égypte à l'époque impériale, comme l'attestent des portraits d'Auguste et de Claude²⁷.

La pièce de bois, engagée dans le canal vertical, rattachait la tête avec son cou à un corps disparu. Étant donné les dimensions importantes de ce corps, d'échelle colossale, un corps en bois stuqué est seul vraisemblable. On en conclura que la tête appartenait à un acrolithe, dont les parties nues (visage, cou, mains et pieds) étaient en marbre.

La comparaison avec une tête colossale de Sarapis qui appartenait au groupe découvert dans le Sarapieion d'Alexandrie confirme le dispositif de fixation de la tête au corps (fig. 21)²⁸. Le

27. I. Jucker, *art. cit.*, n. 26, p. 10, n. 7 ; voir l'appendice, n° 36, p. 781 sq. et n° 29, p. 179.

28. Appendice, n° 33, p. 780 sq. Je reproduis ici une vue de l'arrière prise lors de l'exposition sur « Cléopâtre d'Égypte, de l'histoire au mythe », au British Museum de Londres du 12 avril au 26 août 2001 .



FIG. 21. – Sarapis. Alexandrie, Musée gréco-romain. 3912 (cliché François Queyrel).

travail très fin de la face de joint verticale à l'arrière du cou, qui présente des traces de gradine, amène à restituer ici un complètement en bois qui s'arrêtait à la nuque ; cet élément en bois était calé sous le ressaut de la calotte crânienne, qui était complétée en stuc, sans l'adjonction de bois, car aucune mortaise n'est ici visible. Cette nuque en bois plaquée contre l'élément antérieur en marbre était engagée directement dans la rainure verticale ménagée dans le marbre. L'effigie se présentait dans ce cas aussi comme un acrolithe dont la nuque était une pièce de bois qui pénétrait verticalement dans le canal vertical visible à l'arrière. Du stuc complétait le crâne et recouvrait également cette pièce en bois. Ce dispositif de fixation de la tête au corps n'a pas jusqu'à présent été reconnu avec précision. Au contraire des acrolithes d'époque impériale étudiés par G. Despinis²⁹, il n'est pas nécessaire d'imaginer que le corps en bois était revêtu d'éléments en marbre : la

29. Γ. Δεσπίνης, *op. cit.*, n. 21, fig. 4-5 ; pl. 1-3 ; voir la discussion sur l'emploi du stuc, qui est rejeté dans le cas de ces acrolithes, p. 34.

tête d'Apollonia est coupée au ras du cou, alors que la tête de l'Athéna Médicis de l'agora de Salonique est pourvue d'un bouchon d'encastrement, comme s'il s'agissait de l'adapter dans une cuvette d'encastrement d'effigie en marbre. Le corps était en bois, recouvert d'une couche de stuc sur lequel pouvait être posée une dorure ou de la peinture, comme en présente encore un Sarapis en sycomore trouvé à Théadelphie dans le Fayoum³⁰. Le stuc unifiait aussi la surface en couvrant le bois. Les autres têtes qui présentent un canal vertical visible à l'arrière entrent dans la même catégorie d'acrolithes³¹.

Une autre particularité signale la tête d'Apollonia : le haut du crâne est creusé en une légère cuvette irrégulière (fig. 12). Cette partie supérieure de la tête était certainement complétée en stuc, qui prolongeait la masse de stuc rapportée à l'arrière. Les documents que j'ai déjà invoqués présentent le même aspect : sur la tête du Ptolémée III de Cyrène le haut de la calotte crânienne se creuse irrégulièrement (fig. 18) ; une mortaise de section carrée témoigne ici en plus de la présence d'un tenon de bois, en position verticale, qui ancrerait plus solidement le stuc rapporté à l'arrière.

On peut discerner encore d'autres éléments appliqués en stuc sur la tête d'Apollonia. Des mèches de cheveux stuquées mordaient certainement sur les bords de la partie sculptée en marbre. Ainsi s'explique, pour augmenter l'adhérence du complément, l'état de l'épiderme du marbre, griffé à coups de pointe derrière et dessus l'oreille droite (fig. 13). Le petit favori plus finement piqueté qui descend en léger relief devant cette même oreille était également complété en stuc, qui adhérerait grâce au piquetage du marbre. Le même complément se restitue sur le côté gauche.

Il convient de restituer la masse de stuc qui donnait un volume sensiblement plus important à cette tête réduite maintenant au visage et au cou. Avec la calotte crânienne disparue, le cou compris, elle atteignait presque 50 cm de haut. Les détails perdus, pour les mèches de cheveux, pour les favoris et pour l'éventuel diadème étaient aussi rendus grâce à l'application de compléments dans le même matériau. Il est fort probable que ce stuc était lui-même peint ou doré, d'après quelques exemples où il est conservé, comme la tête du Lagide tardif conservée à Boston³². Quant aux parties nues du visage et du cou, elles étaient certaine-

30. Alexandrie, Musée gréco-romain, 23352. G. Clerc, J. Leclant, *IJMC* VII, 1994, p. 669, n° 8b, pl. 504, s. v. « Sarapis » ; J.-Y. Empereur, *A short Guide to the Græco-Roman Museum Alexandria*, Alexandrie, 1995, p. 5, fig. 4 ; p. 6.

31. Voir l'appendice, n°s 24-36, p. 778-782.

32. Appendice, n° 22, p. 77.

ment polies, mais des détails étaient peints, comme la pupille et l'iris, les cils et sourcils, les narines et les lèvres³³.

L'emploi du stuc, retenu dans le marbre par un goujon en bois, n'est pas le seul mode de fixation connu pour compléter la calotte crânienne dans la sculpture de la sphère d'influence lagide. Il convient, me semble-t-il, de considérer les dimensions de la sculpture pour rendre compte du choix de telle ou telle technique, ce qui n'a pas été fait dans l'étude fort utile de Strocka, qui a établi en 1967 une liste de 104 exemples de sculptures complétées en stuc, qui en conservent des restes³⁴.

Pour les têtes colossales, la technique de complément que nous avons reconnue n'est pas la seule attestée.

Une tête de format colossal, qui représente Ptolémée IX ou X, conservée au musée de Boston, ne recourt pas à l'aide d'un goujon en bois pour fixer le stuc qui forme la calotte crânienne³⁵. Un gros trou de section carrée, creusé à la verticale à la base du cou, permettait de fixer la tête sur le corps en bois disparu. L'arrière du crâne est ici creusé en cuvette et conserve du stuc sur le haut et les bords. Du stuc complète les détails des cheveux et de la barbe ainsi que les ailes du nez. On note deux traces de pointe sur le côté gauche de la tête, près de l'oreille, à un endroit où du stuc a disparu : elles étaient destinées à faciliter l'adhérence de cette matière sur le marbre. De même, on voit que la surface est épannelée sous le menton et le maxillaire droit, où des lacunes dans les compléments de stuc laissent apercevoir le marbre. L'application du stuc a entraîné une coulée sur le côté droit du cou, qui est une pièce rapportée en marbre. On a affaire ici aussi à un acrolithe, mais l'arrière du crâne a été simplement évidé, sans être complété, certainement pour alléger la tête.

A l'arrière de certaines petites têtes, le stuc peut être appliqué directement sur une face de joint verticale, sans recours à des tenons³⁶.

Dans d'autres œuvres de l'Égypte lagide, qui pouvaient appartenir à des statuettes aussi bien qu'à des statues grandeur nature, l'arrière du crâne peut présenter maintenant une mouluration ou des plis qui attestent le remploi d'un élément sculpté. La fraîcheur de la ciselure suggère que du stuc a préservé cette partie sculptée

33. Voir, par exemple, la polychromie d'une tête féminine du musée de Mariemont : F. Queyrel, « Portraits de souverains lagides à Pompéi et à Délos », *Bulletin de Correspondance hellénique* 108, 1984, p. 287, fig. 24a-d ; p. 288 sq.

34. V. M. Strocka, « Aphroditekopf », p. 123-131, avec une addition, p. 156. Voir *infra* l'appendice, p. 773-782.

35. Appendice, n° 22, p. 777.

36. Appendice, nos 1-10, p. 773 sqq., et nos 14-23, p. 775 sqq.

qui avait pour seule fonction de faciliter l'adhérence grâce au relief³⁷.

Dans la majorité des cas, l'arrière de la tête est grossièrement dégagé, pour donner plus de prise au stuc ; on rencontre cette présentation très fréquemment dans des têtes de petit format, qui étaient complétées par un peu de stuc pour rendre la rotondité du crâne, sans que les mèches de cheveux aient été forcément détaillées sur cette partie moins exposée à la vue³⁸. Cette solution est notamment employée sur la plupart des têtes de l'ensemble découvert en 1905 sur le site de Thmouis, dans le Delta oriental du Nil³⁹. Ces têtes appartenaient à des acrolithes de petite taille, dont on a retrouvé d'autres parties nues, comme les mains, les bras et les jambes. Des têtes de plus grand format pouvaient aussi être ainsi complétées⁴⁰.

L'utilisation du stuc pour compléter des sculptures est extrêmement fréquente dans l'Égypte gréco-romaine⁴¹ et en Cyrénaïque⁴². Les différentes techniques employées répondent à la nécessité pratique d'assurer une adhérence satisfaisante à ce matériau sur des œuvres en marbre de formats variés : on recourait pour ce faire au renfort de tenons en bois quand la masse de stuc était importante et appliquée sur une surface verticale ; un simple recreusement du marbre pouvait offrir une prise suffisante quand le complément en stuc était collé à l'horizontale. Sur des surfaces plus petites, le piquetage de la surface du marbre assurait une stabilité suffisante. On rencontre ces trois modes de fixation sur le portrait colossal découvert à Apollonia, chaque fois employé à bon escient. Pour des œuvres de format moins important, le simple épannelage de la surface ou la conservation d'une ancienne mouluration ou encore la préservation de l'épiderme brut assuraient une prise convenable à l'ajout du stuc. Une section de raccord taillée en angle permettait aussi d'atteindre le même but.

37. Appendice, n^{os} 11-13, p. 775.

38. Voir l'appendice, n^{os} 14-18, p. 775 sq.

39. C. C. Edgar, « Greek sculpture from Tell Timai », *Le Musée Égyptien. Recueil de monuments et de notices sur les fouilles d'Égypte*, publié par G. Maspero, 195, p. 3-12, pl. I-V.

40. Appendice, n^{os} 19-23, p. 776 sq.

41. Voir la liste d'œuvres dressée par V. M. Strocka, « Aphroditekopf », p. 123-131, avec une addition, p. 156 ; quelques indications aussi dans H. Jucker, « Römische Herrscherbildnisse aus Ägypten », *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt* II 12, 2, Berlin, New York, 1981, p. 678, n. 35 ; voir la bibliographie donnée par N. Bonacasa, « Rittrato colossale di Augusto del Museo Greco-Romano di Alessandria », *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Röm. Abt.* 79, 1972, p. 222, n. 6. Voir l'appendice, p. 773-782.

42. Voir E. Rosenbaum, *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londres, 1960, p. 6, 40.

Le recours habituel des ateliers de l'Égypte et de la Cyrénaïque lagides à ces compléments en stuc s'explique, a-t-on souvent dit, par la rareté du marbre, qui est importé⁴³ ; *a contrario*, à Délos, dont les relations avec l'Égypte étaient fréquentes, mais où le marbre était facilement disponible, M. Jean Marcadé a relevé la rareté de l'emploi du stuc ou du plâtre pour compléter des effigies de marbre⁴⁴. La réutilisation de blocs sculptés ou moulurés traduit la même pénurie⁴⁵. On peut aussi, dans le cas de têtes de grandes dimensions, trouver au stuc l'avantage de la légèreté du matériau, dont l'emploi allège le poids de portraits monumentaux⁴⁶. L'emploi du stuc sur des sculptures en marbre trouve des antécédents dans l'art grec des VI^e et V^e siècles, comme l'a montré Carl Blümel en proposant notamment de donner une « perruque », une barbe et une moustache stuquées à la célèbre tête Sabouroff⁴⁷. Les exemples qu'il recense dans cette étude présentent une surface piquetée et les ajouts sont, pour ainsi dire, superficiels ou décoratifs, ce qui me semble bien l'indice d'un goût pour ce type de complément, qui n'est certainement pas déterminé par la rareté du marbre, au contraire de l'Égypte, mais qui s'explique peut-être, comme le propose C. Blümel, par les difficultés d'utilisation d'un ciseau plat pour creuser des sillons réguliers à l'époque archaïque⁴⁸.

FACTURE

La nette découpe des paupières, qui dessinent un profil aigu, trouve des comparaisons dans la sculpture funéraire de la Cyrénaïque. Des bustes funéraires féminins présentent un visage où le tracé précis des yeux se combine avec la délicatesse du modelé des

43. A. Laronde, *Cyrène et la Libye hellénistique*, *Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste (Études d'antiquités africaines)*, Paris, 1987, p. 407. Voir l'avis divergent de M. Hamiaux, *art. cit.* (n. 13), p. 148 sq.

44. J. Marcadé, *Au musée de Délos. Étude sur la sculpture hellénistique en ronde bosse découverte dans l'île* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 215), Paris, 1969, p. 96.

45. H. Lechat, « *Dolorosa*. Reste d'une tête grecque en marbre et stuc (musée de Lyon) », *Monuments et Mémoires de la Fondation E. Piot* 23, 1918-1919, p. 31 sq., n. 4, cite un certain nombre d'exemples de remplois. Voir l'appendice, n^{os} 11-13, p. 775.

46. Voir le Ptolémée de Boston : appendice, n^o 22, p. 777.

47. C. Blümel, « *Stuckfrisuren an Köpfen griechischer Skulpturen des sechsten und fünften Jahrhunderts vor Chr.* », *Revue archéologique*, 1968 (*Études de sculpture antique offertes à Jean Charbonneau* 1), p. 11-24.

48. C. Blümel, *art. cit.* (n. 47), p. 15.

lèvres⁴⁹. Cette conception traduit l'influence des traditions de la sculpture attique sur les ateliers de Cyrène ; on note une inspiration praxitélienne en particulier sur une tête féminine de Cyrène⁵⁰ et sur le portrait de Ptolémée III trouvé dans le temple de Zeus (fig. 16-18)⁵¹. Les fortes affinités des bustes funéraires avec des œuvres attiques praxitélisantes ont amené à les dater souvent de la seconde moitié du IV^e siècle⁵², mais la permanence de cette influence dans la seconde moitié du III^e siècle, comme l'atteste le portrait de Ptolémée III déjà cité, amène peut-être à descendre dans le temps la datation de ces statues funéraires praxitélisantes. La nouvelle tête d'Apollonia apporte un témoignage en ce sens, si elle date bien du règne de Ptolémée III. Davantage encore que le portrait du temple de Zeus à Cyrène, qui est imprégné d'une certaine mollesse dans le traitement des chairs, elle apporte la preuve de la force des influences venues du second classicisme. On l'attribuera donc à un atelier cyrénéen, qui baignait dans les influences attiques.

TYPE STATUAIRE

Le format colossal de la tête d'Apollonia permet de tirer une première conclusion. Elle appartenait à une statue qui pouvait mesurer, en pied, jusqu'à trois mètres de haut ; le corps de cet acrolithe était en bois, sans doute stuqué. On pourrait *a priori* hésiter entre la possibilité d'une statue cultuelle de dieu ou d'un personnage divinisé, qui serait de préférence un roi à l'époque hellénistique. La possibilité d'une statue honorifique est peu probable, car l'effigie serait plutôt en bronze, éventuellement doré, et exposée à l'air libre, ce qui paraît exclu à cause de l'emploi du stuc⁵³. Il

49. Voir, par exemple, le buste des musées de Cyrène 11003, daté de la seconde moitié du IV^e siècle av. J.-C. : F. Chamoux, *Cyrène sous la monarchie des Battiades* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 177), Paris, 1953, pl. XIII 1 ; L. Beschi, « Divinità funerarie cirenaiche », *Annali della Scuola italiana di Atene* 47/48, N. S. 31/32, 1969-1970, n° 21, p. 227 sq. ; fig. 51, p. 197 ; fig. 67, n° 21a-c, p. 229 ; J. Philip McAleer, *A Catalogue of Sculpture from Apollonia* (Supplements to Libya antiqua, VI), Tripoli, s. d., n° 69, p. 73 sqq., pl. XXVIII 1.

50. Cyrène, Musées, 11008 : F. Chamoux, *op. cit.* (n. 49), pl. XII, 1 ; L. Beschi, *art. cit.* (n. 49), n° 142, p. 301 ; fig. 107, n° 142a-b, p. 302 (datée de la seconde moitié du IV^e s. av. J.-C.).

51. Appendice p. 778 sq., n° 27.

52. Voir L. Beschi, *art. cit.* (n. 49), p. 301 et 337.

53. Voir le groupe de statues en bronze érigé sur une exèdre dans le sanctuaire étolien fédéral de Thermos en l'honneur de Ptolémée III et de sa famille : W. Huss, « Die zu Ehren Ptolemaios' III. und seiner Familie errichtete Statuengruppe von Thermos (*JG IX* 1, 1², 56) », *Chronique d'Égypte* 50, 1975, p. 312-320.

reste toutefois possible que l'effigie ait été abritée à l'intérieur d'un temple sans en être la statue de culte ou une statue *synnaos* ; elle aurait constitué une offrande, comme le groupe du Sarapieion d'Alexandrie, composé d'un couple de souverains lagides entourant une statue de Sarapis qui n'était pas la statue cultuelle⁵⁴, ou encore, sans doute, le Ptolémée III, d'échelle plus petite, trouvé dans le temple de Zeus à Cyrène (fig. 16-18)⁵⁵. Cette dernière hypothèse offre moins de vraisemblance pour la tête d'Apollonia, car ce type d'*ex-voto* monumental est attendu dans un temple important, comme le Sarapieion d'Alexandrie ou le temple de Zeus à Cyrène, mais pas dans un temple moins important comme celui qui peut être restitué dans le port de Cyrène. La statue acrolithe d'Apollonia s'insère dans une série d'effigies de format colossal fabriquées selon une technique qui les rapproche des statues de culte chryséléphantines dont on sait, au moins par Théocrite dans l'*Éloge de Ptolémée*, qu'elles ont pu figurer des portraits de rois lagides, comme le couple de Ptolémée Sôter et de Bérénice I^{re} consacré par leur fils Ptolémée II⁵⁶.

L'étude technique de la tête d'Apollonia amène à tirer une conclusion sur le type iconographique : l'effigie était sans doute vêtue, car on attendrait autrement que les parties nues du corps visibles à l'avant fussent en marbre ; ici, un manteau devait barrer le bas du cou. Il est en revanche difficile de préciser si la statue était figurée debout, atteignant trois mètres de haut, ou bien si elle était assise. L'iconographie lagide offre peu d'exemples d'images complètes, si on laisse de côté les représentations en pharaon⁵⁷. Les quelques documents qui peuvent aider à restituer leur aspect sont des statuettes en bronze où l'on a reconnu des réductions d'effigies de grande taille, comme le couple reconstitué de Ptolémée II et d'Arsinoé II, que reflèteraient deux statuettes⁵⁸, une

54. H. Kyrieleis, « Ein hellenistischer Götterkopf », dans *Στήλη, Τόμος εις μνήμην Νικολάου Κοντολέοντος (Mélanges N. Kontoleon)*, Athènes, 1980, p. 385 sq., pl. 174. Voir l'appendice, n° 33, p. 780 sq.

55. Appendice p. 778 sq., n° 27.

56. Théocrite, *Idylle XVII*, v. 124-125 : « dans ces temples, il leur a dressé de splendides statues en or et en ivoire, secourables à tous ceux qui vivent sur la terre. »

57. Voir la statue colossale de Ptolémée II trouvée sous la mer à Qaitbay : Alexandrie, Kôm el-Dikka, musée de plein air, 1001. J.-P. Corteggiani, dans *La gloire d'Alexandrie*, n° 64, p. 103, fig., en attendant la publication dans *Pharos I*.

58. Londres, British Museum, 38442 et New York, Metropolitan Museum, 20 : H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 166, B1 (Ptolémée II nu avec la massue d'Héraclès, la dépouille d'éléphant sur la tête, les bottes de Dionysos et la lance, disparue) et p. 178, J1 (Arsinoé II avec la double corne d'abondance, la *stéphanè*, le sceptre disparu, vêtue du chiton et de l'himation), pl. 8, 5-6 ; 9, 1-2.

statuette équestre de Ptolémée II⁵⁹, un Ptolémée II (?) en Thésée vainqueur du Minotaure⁶⁰ et des représentations en Hermès, dont certaines appartiennent à des groupes de pancratiastes⁶¹. Toutes ces œuvres de format réduit représentent le souverain paré d'attributs divins ou assimilé à un dieu de manière allégorique : on peut se demander si les attributs divins ne sont pas de l'invention du bronzier qui transforme ainsi un modèle perdu. Au contraire, une statuette en marbre de l'ancienne collection Giovanni di Demetrio à Alexandrie, qui représente Héphestion, avec Alexandre, a toute chance d'offrir la réduction fidèle d'une effigie de grande taille, qui était exposée à côté d'un portrait en pied du fondateur d'Alexandrie (fig. 22)⁶². Le compagnon d'Alexandre est représenté debout, chaussé de brodequins montants, vêtu d'une tunique à manches courtes et ceinture haute et il porte une grande chlamyde, reconnaissable à sa découpe en ovale, agrafée sur l'épaule droite ; il tenait une lance dans la main gauche disparue. Étant donné la découpe du cou de la tête d'Apollonia, on restituera volontiers au ras une chlamyde qui couvrait une tunique analogue ; si l'effigie avait été vêtue d'une tunique portée sous une cuirasse, on attendrait que la fosse jugulaire fût visible au bas du cou. L'effigie d'Apollonia pouvait donc se présenter en pied, portant le costume traditionnel des cavaliers macédoniens, dont la

59. New York, Metropolitan Museum of Art, 55.11.11. D'Égypte (Atribis ?) : nu, coiffé de la dépouille d'éléphant. H. 25. H. Kyrieleis, *Bildnisse*, B2, p. 166 (bibl.), pl. 10, 1-3 (Ptolémée II) ; P. Moreno, *Scultura ellenistica* 1, Rome, 1994, p. 324, fig. 407, et II, p. 795, n. 599 (Ptolémée II).

60. Rabat, Musée archéologique, inv. P.I. 89.1.2.2. C. Boube-Piccot, *Les bronzes antiques du Maroc* 1. *La statuaire* (Études et travaux d'archéologie marocaine, IV), Rabat, 1969, p. 311 sqq., n° 384, pl. 244-245 ; S. Woodford, *LIMC* VI, 1992, p. 579, n° 67, s. v. « Minotaurus » (Thésée) ; P. Moreno, *op. cit.* (n. 59), p. 327, fig. 411, et 2, p. 796, n. 640 ; p. 940 (renvois internes) (Ptolémée II).

61. Voir notamment le groupe d'Istanbul (Musée archéologique, 190) où l'on a voulu reconnaître Ptolémée III dans le vainqueur : J. Charbonneaux, *art. cit.* (n. 19), p. 114-118, fig. 18-19 (Ptolémée III) ; H. Kyrieleis, « Καθάπερ Ἑρμῆς καὶ Ὀρος », *Antike Plastik* 12, 1973, p. 133-147, pl. 45-48 (Ptolémée III en Hermès-Thot) ; Id., *Bildnisse*, p. 170, C14, pl. 26, 6-8 (Ptolémée III en Hermès-Thot) ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 36 sq., fig. 26-27 ; p. 73, n° 26 (Ptolémée III ? en Hermès) ; pour Ptolémée V, groupe de pancratiastes : H. Kyrieleis, *ibid.*, p. 173, E6 (Athènes, Musée national, ANE 2547) et E 7 (Baltimore, Walters Art Gallery, 54.1050), pl. 43, 1-6.

62. Athènes, Musée national, MN 45. Th. Schreiber, *Studien über das Bildnis Alexanders des Grossen. Ein Beitrag zur alexandrinischen Kunstgeschichte mit einem Anhang über die Anfänge des Alexanderkultes* (Abhandlungen der königlich sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften, 21, 3), Leipzig, 1903, p. 115-119, pl. X (Héphestion) ; I. Jucker, « Zum Bildnis Ptolemaios' III. », p. 20 sq. et n. 29 (bibl.), pl. 8, 4 (un roi lagide, peut-être Ptolémée III) ; K. Rhomiopoulou, dans *Alessandro Magno. Storia e mito*, catalogue d'exposition Rome, Palazzo Ruspoli, 21 décembre 1995-21 mai 1996 (1995), p. 316 sq., n° 111, fig. (Héphestion ?) ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 33-36, fig. 23-24 (Héphestion). On sait qu'Alexandre aurait donné l'ordre d'honorer Héphestion à Alexandrie par un sanctuaire somptueux (Arrien, VII, 23, 7).



FIG. 22. – Héphestion. Athènes.
Musée national, MN 45
cliché du musée.

chlamyde passerait au ras du cou, mais on pourrait aussi songer à une statue cuirassée, enveloppée dans une chlamyde⁶³.

Il convient aussi d'envisager une autre restitution possible pour l'effigie : elle pouvait être assise. On a en effet retrouvé dans le sanctuaire, de style grec, dédié aux Évergètes et aux Philadelphes à Hermopolis Magna les restes d'une effigie acéphale, en marbre, assise sur un trône, qui pouvait représenter Bérénice II⁶⁴ ; le Ptolémée III qu'on restituera à sa gauche, était aussi représenté trônant.

63. Sur des représentations d'Alexandre cuirassé, chaussé de bottes à mi-mollet et portant la lance, voir deux peintures sur bois d'Égypte : Paris, Louvre, inv. P 207 ; K. Parlasca, *Mumienporträts und verwandte Denkmäler*, Wiesbaden, 1966, pl. 21, 1 et légende p. 258 « Fragment eines Tafelbildes mit jungem Gott, Paris, Louvre » ; Le Caire, Musée égyptien, J. 87191 ; K. Parlasca, *op. cit.*, pl. 21, 3 et légende p. 258 « Fragment eines Tafelbildes mit jungem Gott aus Medinet Qûta ».

64. A. J. B. Wace, A. H. S. Megaw, T. C. Skeat, *Hermopolis Magna, Ashmunein. The Ptolemaic Sanctuary and the Basilica*, Alexandrie, 1959, p. 9 sq., pl. 18.

Ces quelques éléments de comparaison doivent inciter à la prudence pour restituer la statue acrolithe d'Apollonia : nous ne savons si elle était en pied ou assise.

PORTRAIT DE PTOLÉMÉE III

La tête d'Apollonia représente un homme qui a des traits individualisés. La courbe du nez, renflée dans sa partie médiane, avec ses ailes minces, la forme de la bouche aux lèvres charnues et du petit menton en saillie sur la masse importante du cou composent une figure que l'on ne peut confondre avec quelque image de dieu juvénile. Ces traits individuels permettent de rapprocher la tête d'Apollonia de portraits monétaires et plastiques où l'on reconnaît habituellement Ptolémée III.

L'iconographie du roi a fait l'objet d'études poussées, d'Ines Jucker et de Helmut Kyrieleis notamment, publiées toutes deux en 1975⁶⁵, mais la question mérite d'être revue à la lumière du progrès des connaissances, dans le domaine de la numismatique et de l'iconographie glyptique et plastique. Je me contenterai ici de comparer brièvement la tête d'Apollonia à quelques portraits, monétaires et plastiques, où l'on s'accorde à reconnaître Ptolémée III Évergète.

Pour l'âge supposé, la tête d'Apollonia diffère d'images monétaires posthumes de Ptolémée III, mort en 222/1, dont le profil figure au droit d'« octadrachmes » d'or, qui portaient dans l'Antiquité le nom de *mnaieia* (fig. 23)⁶⁶. Ce portrait posthume a valeur de signe, qui obéit à des conventions, car Ptolémée III était mort à plus de soixante-cinq ans⁶⁷. La comparaison de la tête d'Apollonia avec des profils monétaires sur des monnaies de bronze, où le roi porte toujours l'égide et le diadème, avec l'adjonction d'une couronne laurée⁶⁸, est délicate, car ces profils, qui datent de la

65. I. Jucker, « Zum Bildnis Ptolemaios' III. », p. 17-25, pl. 4-10 ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 25-42, pl. 16-29. Je résume ici les conclusions de mon étude parue dans le *Journal des Savants*, janvier-juin 2002, p. 3-73 (F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III »).

66. Voir I. N. Σβορώνος, *Τὰ νομίσματα*, II, p. 178, n° 1117 ; p. 181, n°s 1131-1134 ; p. 192, n° 1184 (classé à l'atelier de Sidon) ; III, pl. XXXVI, fig. 1 (= n° 1133), 2 (= n° 1134), 4 (= n° 1131), 5 (= n° 1132), 6-7 (= n° 1117) ; pl. XLIII, fig. 9 (= n° 1184) ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 25-31 ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 5-13, 1-6. Sur le nom antique de ces monnaies, voir G. Le Rider, dans *Annuaire du Collège de France 1997-1998*, 1998, p. 795 (- G. Le Rider, *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998*, E. Papaefthymiou, F. de Callatay et F. Queyrel éd., Athènes, 1999, III, p. 1119).

67. Voir H. Kyrieleis, *Bildnisse*, pl. 17, 1.

68. I. N. Σβορώνος, *Τὰ νομίσματα*, II, p. 154 sq., n°s 997-1000 ; III, pl. XXX, fig. 4-8 ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 27, n. 106 (bibl.), pl. 17, 5 ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 13 sqq., fig. 8-9. Svoronos classe ces émissions de bronze à la Phénicie.

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 23. – Ptolémée III, *naiaicton*, droit. Paris, Cabinet des Médailles, Armand-Valton 571, échelle × 2 (cliché Dominique Gerin).

seconde moitié de son règne, ne sont pas en général d'une grande netteté. Ces portraits monétaires insistent, comme l'œuvre sculptée, sur la rondeur du visage et la mollesse des traits.

Un profil très proche de celui de ces monnaies de bronze, mais plus jeune, apparaît sur des tétradrachmes d'argent⁶⁹. Le roi, figuré de profil, porte l'égide nouée devant le cou et un diadème. On peut dater l'apparition de ce type iconographique, d'après la présence d'un exemplaire dans le trésor de Sophikon au nord d'Épidaure (fig. 24,⁷⁰ qui pourrait dater des années 240, et non 220, d'après la nouvelle datation que M. Georges Le Rider a établie pour une autre série monétaire présente dans cet ensemble⁷¹. La tête d'Apollonia figure le même roi, mais son apparence est plus âgée que sur ces monnaies dont la frappe se place au moment de la guerre de Laodice (entre 246 et 241).

Nous distinguons donc dans l'iconographie monétaire une image posthume et des images contemporaines du règne du roi, dont le tétradrachme du trésor de Sophikon transmet le portrait le

69. I. N. Σβορώνος, *Tà νομίσματα*, II, p. 154, n° 996 ; III, pl. XXX, fig. 2-3 ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 28 et n. 108 (bibl. ; pl. 16, 5) ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 15-19, fig. 10.

70. M. Thompson, O. Morkholm, C. M. Kraay, *An Inventory of Greek Coin Hoards*, New York, 1973, n° 179.

71. Voir G. Le Rider, dans A. Davesne, G. Le Rider, *Le trésor de Meydancikkale Cilicie Trachée 1980*, Paris, 1989, p. 338 ; voir G. Le Rider, N. Olçay, « Le trésor de Tell Halaf IGCH 1763 », *Revue numismatique*, 6^e série, 31, 1989, p. 35-36 — G. Le Rider, *Études d'histoire monétaire et financière du monde grec. Écrits 1958-1998*, E. Papaefthymiou, F. de Callatay et F. Queyrel éd., Athènes, 1999, II, p. 813 sq. .



FIG. 24. – Ptolémée III, tétradrachme d'argent, droit. Athènes. Musée numismatique, échelle : 2 (cliché Kostas Xenikakis).

plus précoce. La tête d'Apollonia se rapproche des séries monétaires datées de la seconde partie du règne de Ptolémée III.

Le nouveau document d'Apollonia trouve aussi des points de comparaison dans la plastique. Laissons de côté les cas douteux, comme la petite statuette en bronze de lutteur victorieux où l'on a voulu reconnaître Ptolémée III en Hermès-Thôt, avec cette plume au-dessus du front dont M. François Chamoux a dégagé la signification toute grecque⁷².

La tête d'Apollonia se compare à un portrait trouvé dans le temple de Zeus à Cyrène (fig. 16-18). Le profil du nez, plus accentué à Apollonia, dessine une ligne analogue. La bouche aux lèvres charnues et petites, les grandes joues pleines, le petit menton en saillie au-dessus du cou empâté confirment l'impression première : le modèle des deux têtes est identique. La différence la plus visible, la grande ouverture des yeux de la tête d'Apollonia, qui contraste avec la forme en amandes effilées du portrait de Cyrène, s'explique par une convention que l'on rencontre souvent dans l'iconographie lagide, aussi bien plastique que monétaire : l'ouverture exagérée des yeux a valeur conventionnelle, elle exprime la divinité de la personne royale. Deuxième

72. Voir F. Chamoux, « Hermès Parammon », dans *Études d'archéologie classique* 2, 1959, p. 31-40, pl. I-IV, en particulier p. 34 sqq. ; Id., « Hermès à la tortue », dans *ἀπαθής δαίμων. Mythes et cultes. Études d'iconographie en l'honneur de Lilly Kahil. Bulletin de Correspondance hellénique*, Suppl. 38, 2000, p. 93-100. Voir *supra*, n. 61.

différence à signaler : le souverain paraît plus jeune à Cyrène qu'à Apollonia.

La comparaison avec une petite tête d'Alexandrie est éclairante⁷³. On retrouve les mêmes traits et le même âge que sur le portrait de Cyrène. Comme ce type de portrait est différent du portrait monétaire du début du règne de Ptolémée III, mais qu'il est fort proche de celui qui apparaît après la mort du roi en 221, on sera enclin à dater des années 220 ces deux têtes de Cyrène et d'Alexandrie. La place exacte du nouveau portrait d'Apollonia reste délicate à fixer : il est antérieur à la création des portraits de Cyrène et d'Alexandrie et doit dater du vivant de Ptolémée III.

La tête colossale d'Apollonia a donc de fortes chances de représenter Ptolémée III de son vivant, entre les années 240 et 222/1. C'est l'œuvre d'un atelier familial avec les compléments en stuc, courants dans l'Égypte lagide. Elle appartenait à une statue plus grande que nature qui devait être abritée dans un temple ; elle est le seul vestige conservé d'une effigie colossale de culte de Ptolémée Évergète et présente la combinaison originale et réussie de traits conventionnels et de caractères individuels.

LA PLACE DU PORTRAIT DE PTOLÉMÉE III DANS LE PORT DE CYRÈNE

La présence à Apollonia de ce nouveau document ne laisse pas de soulever des questions. La nouvelle tête de Ptolémée III appartenait à une statue qui n'a pu que figurer dans un temple. Faut-il pour autant en inférer la présence d'un temple dédié au roi dans le port ? Rien n'est moins sûr. Le roi pouvait fort bien être le *synnaos* d'une autre divinité, comme c'est le cas à Halicarnasse avec Apollon, avec les Nymphes surtout (en Crète à Itanos et à Chypre, à Chytroi). Il faut rappeler aussi l'association de Bérénice II avec Aphrodite, telle qu'elle ressort du poème de Callimaque consacré à la chevelure de Bérénice⁷⁴. Or Aphrodite en association à la reine est, depuis Arsinoé II, la protectrice de la marine lagide. On le voit, seules des découvertes futures pourraient indiquer avec le

73. Alexandrie, Musée gréco-romain, 3270. Voir ci-dessous, appendice, p. 774, n° 5. Voir G. Guidi, *art. cit.* (n. 24), p. 102, fig. 5 ; p. 103, fig. 8 ; p. 105, fig. 11.

74. Le poème de Callimaque n'a longtemps été connu que par la version en latin de Catulle ; cf. maintenant PSI 1092 et P. Oxyrhynchos 2258C ; cf. Cl. Meillier, *Callimaque et son temps* (Publications de l'Université de Lille, III), 1979, p. 149 ; M. Puelma, « Die Aitien des Kallimachos als Vorbild der römischen Amores-Elegie, I und II », *Museum Helveticum* 39, 1982, p. 221-246, et K. Gutzwiller, « Callimachus Lock of Berenice, Fantasy, Romance and Propaganda », *American Journal of Philology* 113, 1992, p. 359-385.

culte de quelle divinité celui de Ptolémée III fut associé, mais la réalité de cette association ne fait guère de doute.

On ne connaît pas les temples du port à l'époque hellénistique, exception faite du temple dorique consacré à une divinité inconnue fouillé par les Américains en 1965-1967. G. R. H. Wright attribue ce temple aux années 300 av. J.-C. et suggère tout à fait hypothétiquement qu'il ait été consacré à Asclépios⁷⁵. Ce temple s'élevait à l'ouest du site, assez loin du centre, mais à proximité du stade et de l'ensemble gymnasial reconnu par M. François Chamoux en 1976⁷⁶. Par ailleurs, M. François Chamoux avait étudié deux autels provenant des fouilles de la mission de P. Montet et consacrés à Athéna et à Arès⁷⁷. Ces autels provenaient du quartier tardif situé sur le versant nord-ouest de l'acropole, où ils étaient en remploi, et c'est immédiatement au-dessus que se trouve une série d'autels taillés dans la roche en place, et surtout le sanctuaire de Kallikrateia. Que l'acropole ait donc comporté plusieurs temples n'a rien d'impossible, et la statue de Ptolémée III a fort bien pu figurer dans un de ces sanctuaires en qualité de *synnaos*.

Sous le règne conjoint de Ptolémée III et de Bérénice II, de 246 à 222 av. J.-C., le culte royal de ces souverains est bien attesté au nord de la mer de Libye, en Crète, à Itanos⁷⁸. La tête de Ptolémée III retrouvée à Cyrène même vient conforter l'existence d'un culte royal dans cette cité⁷⁹. Or le culte du souverain avait été certainement établi à Cyrène par Magas, comme M. François Chamoux l'a établi voici plus de 40 ans, grâce à une inscription de l'agora de Cyrène⁸⁰, et il est à noter que les deux têtes retrouvées jusqu'ici à Cyrène et dans le port intéressent le roi et non la reine, ce qui pourrait infirmer le rôle majeur que l'on prête parfois à Bérénice II dans son rôle de reine de Cyrène⁸¹. Bérénice II

75. G. R. H. Wright dans R. G. Goodchild, J. G. Pedley et D. White éd., *Apollonia, the Port of Cyrene. Excavations by the University of Michigan, 1965-1967*, (Suppl. to *Libya Antiqua*, 4), Tripoli, s. d. (1977), p. 82 sq.

76. Fr. Chamoux, dans *CRAI*, 1977, p. 6-27 ; Id., dans *Libya Antiqua* 13-14, 1976-1977, p. 382.

77. Fr. Chamoux, « Épigramme de Cyrène en l'honneur du roi Magas », *Bulletin de Correspondance hellénique* 82, 1958, p. 581-584.

78. Décret de la cité d'Itanos en l'honneur des souverains Évergètes, datant de 246 ou peu après, M. Guarducci, *J. Cret.* III, IV, 4.

79. E. Rosenbaum, *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londres, 1960, p. 37 sq., n° 5.

80. Cf. *supra* n. 77.

81. C'est l'opinion de C. Marquaille, *The External Image of Ptolemaic Egypt*, Ph. D., King's College, Londres, 2001, p. 82, qui suit M. Caccamo-Caltabiano, « Berenice II, il ruolo di una basilissa rivelato dalle sue monete », dans *La Cirenaica in età antica, Atti del convegno internazionale di studi, Macerata, 18-20 Maggio 1995*, E. Catani et S. Marengo éd., Macerata, 1998, p. 108 sq., qui se fonde sur les monnaies d'or frappées par Bérénice II

apparaît sur les fameuses œnochoés de faïence, dont un exemplaire a été retrouvé à Béréniké⁸². On sait que ces œnochoés pouvaient jouer un rôle lors de la célébration des Arsinoeia, et l'allégeance personnelle des habitants de la région envers la reine est donc indubitable. Mais les têtes sculptées à l'effigie du roi relèvent quant à elles de l'expression la plus officielle du culte royal. On pourrait rapprocher les statues du roi érigées en Cyrénaïque de celles qui s'élevaient à Xanthos. On ne peut imaginer un instant que la tête de Ptolémée III ait été apportée de l'extérieur, et il faut donc convenir que le culte royal était célébré dans le port. Comme le port est, *stricto sensu*, une *kômé* de Cyrène, la découverte faite en 1998 à Apollonia vient donc conforter l'existence d'un culte royal de caractère tout officiel dans le port de Cyrène.

Certes, cette *kômé* tenait une place spéciale dans la vie de Cyrène. Nous savons par une inscription de Mgernès que les *kômés* du haut plateau disposaient de leurs prêtres et de leurs magistrats⁸³, mais nous n'avions encore aucune attestation de la célébration du culte du souverain en dehors de Cyrène, sinon à Béréniké (actuelle Benghazi) d'où provient l'œnochoé de faïence conservée à Paris⁸⁴. Il faut bien admettre que le culte royal pouvait être célébré dans les formes le plus solennelles en dehors du centre civique, et ce fait peut être mis en relation avec la présence de la garnison lagide. Il est certain que l'importance stratégique du port avait été renforcée depuis l'équipée malheureuse de Thibron en 324-322. Nous savons aussi que la mort de Magas en 250 avait ouvert une période de troubles qui ne s'était achevée qu'avec la reconquête lagide de 246, conséquence directe du mariage de Ptolémée III et de Bérénice II, fille de Magas⁸⁵.

Le développement du rôle du port de Cyrène, essentiellement sous l'angle militaire, s'inscrit bien dans la politique de Ptolémée III Évergète I^{er} et de Bérénice II. Il convient de rappeler ici que la puissance navale lagide avait connu des revers autour du milieu du siècle, avec un recul certain en mer Égée qui dut être

après la mort de Ptolémée III. Contrairement à ce qu'avance la savante italienne, p. 110, rien ne permet d'assurer que la frappe de ces monnaies se soit faite à Cyrène, et donc je ne suivrai pas C. Marquaille lorsqu'elle en tire argument pour une action personnelle du gouvernement de la reine à Cyrène ; la question reste ouverte pour le moment.

82. Sur ces œnochoés de faïence, cf. A. Laronde, *op. cit.* (n. 43), p. 395 et n. 144-145.

83. Cf. A. Laronde, *op. cit.* (n. 43), p. 335 sq.

84. Cf. *supra* n. 82.

85. A. Laronde, *op. cit.* (n. 43), p. 382-407.

consécutif à des défaites sur mer⁸⁶. Les défenses de la nouvelle cité de Ptolémaïs, la métonomasie de Taucheira en Arsinoé, l'attribution des remparts de la nouvelle cité de Béréniké à Bérénice II, tout cela témoigne d'un souci de mise en défense des ports cyrénéens⁸⁷. Le port de Cyrène n'avait pas pu manquer de jouer un rôle dans ces événements aussi. La présence d'une garnison lagide dans le port doit faire d'autant moins de doute que nous pouvons l'étayer par l'existence de quelques stèles funéraires d'étrangers, un Syracusain et un Crétois, datables de cette période.

Le portrait de Ptolémée III conserve encore des traces évidentes de terra rossa, cette terre si caractéristique de la région, qui imprègne tout ce qui a été en contact avec elle. La tête a donc dû séjourner longtemps en plein air, ou au contact de la terre, avant de se trouver immergée. Il n'est donc pas certain que la statue soit restée en exposition dans le lieu où elle avait été érigée, mais elle a pu être déposée un temps plus ou moins long après l'extinction de la dynastie. Qu'elle ait figuré dans un dépôt expliquerait alors les traces rougeâtres de terre qu'elle porte encore.

Il est aussi intéressant de s'interroger sur les conditions dans lesquelles la tête est venue rejoindre le dépôt du vivier. Il serait tentant de penser à l'ensemble de sculptures découvertes par les Italiens en 1915 dans le sanctuaire des divinités alexandrines de l'acropole de Cyrène⁸⁸. Ce qui induirait à reconnaître dans le dépôt d'Apollonia une marque de la volonté de certains habitants de mettre à l'abri des pièces, par exemple pour leur éviter la destruction que les chrétiens exerçaient sur les édifices marqués par le paganisme. Or on sait que la destruction de la plupart des temples de Cyrène fut violente, et à Apollonia aussi nombre de sculptures ont été retrouvées dans un état de fragmentation qui

86. Cf. G. Reger, « The date of the Battle of Kos », *The American Journal of Ancient History* 10, 1985, p. 155-177 ; N. G. L. Hammond, « The dates of the Battles of Cos and Andros », dans N. G. L. Hammond et F. W. Walbank, *A History of Macedonia*, III, Oxford, 1988, p. 587-600 ; G. Reger, « The Political History of the Cyclades, 260-200 B. C. », *Historia* 43, 1994, p. 32-69 ; cf. aussi la thèse encore inédite de C. Marquaille, *op. cit.* (n. 81) ; je remercie son auteur de m'avoir communiqué ce travail.

87. Pour Ptolémaïs, cf. C. H. Kracling, *Ptolemais, city of the Libyan Pentapolis*, Chicago, 1962, p. 60 sqq. ; pour Taucheira-Arsinoé, cf. en dernier lieu D. J. Smith, J. Crow, « The Hellenistic and Roman Defenses of Tocra (Taucheira) », *Libyan Studies* 28, 1998, p. 37-40 (dont je ne partage pas toutes les conclusions) et la thèse encore inédite de F. Bentahar, *Taucheira*, Paris-Sorbonne (Paris IV), 1997. Pour Béréniké, cf. A. Laronde, *op. cit.* (n. 43), p. 392 sq.

88. E. Ghislanzoni, « Il santuario della divinità alessandrina », dans *Notiziario archeologico* 4, 1927, p. 149 ; R. G. Goodchild, *Kyrene und Apollonia*, Zurich, 1971, p. 107.

dénote une destruction volontaire⁸⁹. C'est le cas des grands groupes de marbre à thème religieux qui se trouvaient dans le sous-sol de la basilique orientale. Mais le matériel du remblai du vivier d'Apollonia est trop disparate en effet pour que l'on puisse penser à une telle intention.

Le vivier a cessé d'être utilisé, lorsque la mer avait atteint un niveau qui rendait cette installation trop vulnérable aux tempêtes. Ce fait se situe probablement à l'extrême fin du v^e siècle⁹⁰. Comme c'est l'époque où le quartier tardif voisin a dû être installé sur le versant de l'acropole, des remblais ont paru nécessaires pour protéger le bas de la pente. Le vivier a donc dû être largement remblayé, par un processus que les travaux de la Mission ont mis en évidence dans le chenal qui reliait les deux bassins du port. Dans un cas comme dans l'autre, on a déversé dans ce remblai des fragments architectoniques, mais aussi des pièces de sculpture qui avaient perdu leur utilité, brisées, comme le trapézophore, ou dépourvues de signification comme la tête d'un souverain qui n'évoquait plus rien pour les habitants d'Apollonia (devenue Sôzousa) à l'époque tardive.

Dans ces conditions, la conservation du portrait de Ptolémée III n'est que plus remarquable. Non seulement ce document occupe désormais une place insigne dans l'iconographie des Lagides, mais ce beau portrait nous aide aussi à nous interroger sur les circonstances de la mainmise lagide à Cyrène dans la seconde moitié du III^e siècle av. J.-C. Il nous amène également à nous demander ce que fut le devenir de la cité lorsque, appelée Sôzousa, elle fut la capitale de la Libye Pentapole et qu'elle connut des transformations importantes.

89. Cf. D. Roques, *Synésios de Cyrène et la Cyrénaïque du Bas-Empire*, Paris (Études d'Antiquités Africaines), 1987, p. 320 ; pour Apollonia, cf. J. P. MacAlec, *A Catalogue of Sculpture from Apollonia* (Suppl. Libya Antiqua, 6) Tripoli, s.d., p. 69 sq. et pl. xxvii, pour un groupe réduit en fragments.

90. A. Laronde, Cl. Sintès, « Recherches récentes dans le port d'Apollonia », dans *La Cirenaica in età antica. Atti del convegno internazionale di Studi, Macenata, 18-20 Maggio 1995*, Macerata, 1998, p. 307.

APPENDICE

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TÊTES COMPLÉTÉES EN STUC

V. M. Strocka a établi une liste de têtes égyptiennes en marbre complétées en stuc⁹¹. Je ne reprends ici que quelques exemples en les complétant, dans une perspective différente : j'ai groupé ces têtes en grandes catégories, d'après la forme du fragment en marbre, et j'ai inclus dans la liste des têtes d'autres provenances, comme la Cyrénaïque ; j'ai aussi mentionné des œuvres dont le dispositif de mortaises garantit qu'elles avaient reçu un complément en stuc, même s'il a entièrement disparu. On constate que la partie de la tête sculptée en marbre peut se réduire au visage ou comprendre seulement le visage et l'avant du cou ou encore présenter aussi l'ébauche de l'arrière du crâne. Dans le premier cas, la partie en marbre se présente comme un masque, tandis que le deuxième cas de figure rapproche le travail du marbre de la ronde bosse : je le désigne conventionnellement sous l'appellation de « semi-ronde bosse ». Il ne faut cependant pas oublier que ces têtes se présentaient toutes comme des œuvres en ronde bosse, où le marbre était complété par du stuc ou du bois stucqué. J'ai ordonné les documents par ordre croissant de taille à l'intérieur de chaque catégorie.

« *Masques* » avec compléments en stuc sans goujon :

1. Petite tête barbue. Munster, Archäologisches Institut, 109. H. 6,2. Ancienne collection Rubensohn. Stuc conservé à l'arrière. V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 13, fig. 16-17, p. 125.
2. Petite tête barbue. Munich, Antikensammlungen, 10174. H. 6,2. Provenance : Alexandrie, en 1928. Cheveux, *strophion*, barbe en stuc. V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 14, fig. 18-21, p. 127.
3. Petite tête barbue. Munster, Archäologisches Institut, 108. H. 7,7. Ancienne collection Rubensohn. Cheveux,

88. V. M. Strocka, « Aphroditekopf » p. 123-131, avec une addition, p. 156.

- strophion*, moustache et barbe en stuc. V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 12, fig. 14-15, p. 124.
4. Sarapis. Tübingen, Archäologisches Institut, 5312. H. 14,2. Stuc pour compléter les cheveux, la moustache et la barbe. Un trou de goujon au sommet du crâne (l. 0,7 ; prof. 0,5) pour la fixation du modius. C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin*, II, I B, p. 69, n° 58, pl. XXXVI ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 84.
 5. Ptolémée III. Alexandrie, Musée gréco-romain, 3270. H. 14,7. D'Alexandrie. Arrière concave, strié grossièrement avec traces de stuc. A. Adriani, *Lezioni sull'arte alessandrina*, Naples, 1972, p. 145 sq., pl. XXVIII 4 (Ptolémée III) ; I. Jucker, « Zum Bildnis Ptolemaios' III. », p. 21 et n. 32, pl. 4, 2 ; 5, 2 ; 6, 2 (Ptolémée III) ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 167 sq., C1 (bibl.), pl. 18, 1-3 (Ptolémée III) ; F. Queyrel, « Sculptures de la Bibliotheca Alexandrina », dans *Alexandrina 2* (Études alexandrines 6), p. 320, n. 19 ; p. 335, fig. 18 (Ptolémée III) ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 60 sq., fig. 76-77 ; p. 69, n° 10 (Ptolémée III).
 6. Dieu barbu. Vatican, Magazzini, 4137. H. 15. Provenance inconnue. Stuc pour les cheveux, la moustache et la barbe. A. Adriani, *Repertorio d'arte dell'Egitto greco-romano*, A, II, 1961, n° 226, p. 67, pl. 103, fig. 347 ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 86.
 7. Tête féminine. Tübingen, Archäologisches Institut, 5311. H. 15,5. C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin*, II, I B, p. 51 sq., n° 35, pl. XXXVI ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 81.
 8. Dieu barbu. Dresde, Skulpturensammlungen, 2600 A 10. H. 16,1. Provenance : Alexandrie ; ancienne collection Herold. En une sorte de calcaire très fin. Restes de stuc à l'arrière et sur la moustache, qui était entièrement sculptée ; les quelques restes de stuc visibles sur la partie gauche de la moustache, qui est entièrement sculptée, ont sans doute débordé accidentellement, comme je l'ai constaté sur place. L'arrière de la tête, qui conserve une couche de stuc, est taillé verticalement en un angle rentrant dont les plans sont polis, là où ils sont visibles. C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin*, II, I B, p. 68, 71, n° 55, pl. XXXIV ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 4 ; H. Gregarek, « Untersuchungen zur

kaiserzeitlichen Idealplastik aus Buntmarmor », *Kölner Jahrbuch* 32, 1999, p. 250, n° E 36.

9. Buste de Sarapis en applique. Le Caire, Musée égyptien, 27605. H. 19. Masque en marbre. Cheveux, barbe et buste modelés en stuc et peints. C. C. Edgar, *Greek Sculpture*, Catalogue général du musée du Caire XIII, 1903, p. 70, pl. 32 ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 11.
10. Dieu barbu. Tübingen, Archäologisches Institut, 3851. H. 26. Restes de stuc sur la chevelure et la barbe. C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin*, II, I B, p. 68, 72, n° 57, fig. Blatt 5 ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 5.

« *Semi-ronde bosse* », sans mortaises pour goujons en bois, avec emploi d'une surface sculptée :

11. Alexandre. Alexandrie, Musée gréco-romain, 3405. H. 12. Plis d'un vêtement à l'arrière. H. Riad, Y. Hanna Chehata, Y. El-Gheriani, *Alexandrie, Guide archéologique de la ville et du Musée Gréco-Romain*, s. l. n. d., p. 138.
12. Tête. Alexandrie, Musée gréco-romain, 24662. Tête travaillée dans le fragment d'un grand pied chaussé de sandale. A. Adriani, *Annuaire du Musée gréco-romain (1935-1939)*, 1940, p. 160, pl. LXVI, 3 (visage) et 4 (pied au revers).
13. Portrait réaliste. Princeton, musée d'Art de l'Université, 53-25, don anonyme (1989). H. 37,5. Pourrait provenir d'Égypte, du début du principat. Moulures à l'arrière. Le haut de la tête de Princeton est creusé d'une cuvette piquetée destinée à renforcer la stabilité de l'addition de la calotte crânienne stuquée. Cette tête était rapportée sur un corps en marbre comme elle, d'après la présence du bouchon d'encastrement à la base du cou. C. Antonaccio, « Style, reuse, and context in a Roman portrait at Princeton », *Archäologischer Anzeiger* 1992, p. 441-452, avec les fig. 1-6, p. 442 sq.

« *Semi-ronde bosse* », sans mortaises pour goujons en bois :

14. Ptolémée III. Alexandrie, Musée gréco-romain, 26038. H. 17. Acquis en janvier 1953. Partie gauche de la calotte crânienne dégagée en oblique pour recevoir un complé-

- ment en stuc. Favoris devant l'oreille droite et l'oreille gauche (à l'origine complété en stuc ?). H. Riad, Y. Hanna Chehata, Y. El-Gheriani, *Alexandrie, Guide archéologique de la ville et du Musée gréco-romain*, s. l. n. d., p. 126 (« peut-être Ptolémée IV ») ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 50 sq., fig. 51-55 ; p. 67, n° 4 (Ptolémée III).
15. Petite tête d'Alexandre. Berlin, collection privée. H. 19. Viendrait d'Ashmunein (Hermoupolis). Reste de stuc dans les cheveux. Restes de dorure sur le marbre et les cheveux. V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 6.
 16. Ptolémée III. Alexandrie, Musée gréco-romain, 19122. H. 21. Acquis en 1911. Arrière aplani et grossièrement piqueté, avec des restes de stuc ou de ciment grossier, gris foncé. Acquis en 1911. I. Jucker, « Zum Bildnis Ptolemaios' III. », p. 23 et n. 41 (Ptolémée IV) ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 169, C9 (bibl.), pl. 24, 2-4 (Ptolémée III) ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 70, n° 14 (Ptolémée III).
 17. Jeune homme. Shahat, Musées de Cyrène, C 17137. H. 23 ; H. tête 18,4. De Cyrène. Partie postérieure du crâne coupée en oblique ; complément en stuc restitué. E. Rosenbaum, *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londres, 1960, n° 10, p. 40, pl. XI 1-2 (début 1^{er} s. av. J.-C.).
 18. Ptolémée III. Paris, Musée du Louvre, Ma 4164. H. 24. Arrière du crâne laissé brut pour recevoir un complément en stuc, dont il reste un fragment ; trou rebouché au sommet du crâne, derrière le diadème. F. Queyrel, dans *Revue du Louvre*, 1985, p. 278-282, fig. 1a-e ; M. Hamiaux, *Les sculptures grecques. II, La période hellénistique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Paris, 1998, n° 76, 3 fig. ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 55, 57, fig. 67-70 ; p. 69, n° 11.
 19. Dieu barbu, Paris, Musée du Louvre, Ma 3533. H. 25. D'Égypte. Boucles latérales, moustache et barbe conservées. Visage avec cou et bouchon d'encastrement en albâtre. V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 3, p. 123, fig. 13 ; M. Hamiaux, *Les sculptures grecques. II, La période hellénistique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Paris, 1998, n° 118, fig.
 20. Jeune homme. Londres, British Museum, 1394. H. 26,9 ; H. tête 20,5. Trouvé dans le temple d'Apollon à Cyrène. Partie supérieure du crâne coupée sommairement en

- oblique ; restitution d'un complément en stuc. E. Rosenbaum, *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londres, 1960, n° 9, p. 40, pl. X, 3-4 (deuxième moitié II^e s. ou début I^{er} s. av. J.-C.).
21. Arsinoé III (?), Mariemont, B. 264. H. 32. D'Hermoupolis Magna. Restes de stuc sur le crâne et la nuque. V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 2 ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 181, K 5, pl. 86, 4 ; 87 ; F. Queyrel, « Portraits de souverains lagides à Pompéi et à Délos », *Bulletin de Correspondance hellénique* 108, 1984, p. 287, fig. 24a-d ; p. 288 sq. (sur l'identification).
22. Tête colossale de Ptolémée X, Boston, Museum of Fine Arts, 59.51. H. 64 ; H. tête 41 ; l. 32 ; ép. tête 28. Viendrait de Memphis. Cheveux, barbe et ailes du nez en stuc presque entièrement conservé. Arrière du crâne évidé. Un gros goujon en bois, dont la mortaise de section carrée est visible à la base du cou, assujettissait la tête à un corps sans doute en bois. Restes de couleur rouge sur la bouche, les narines et les paupières. V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 7 ; K. Parlasca, « Ein verkanntes hellenistisches Herrscherbildnis. Ein Kolossalkopf Ptolemaios' IX. in Boston », *Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts* 82, 1967, p. 167-194, fig. 1-3, 8 (vue de l'arrière) ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 175 sq., H 6, pl. 62 ; D. Kreikenbom, *Griechische und römische Kolossalporträts bis zum späten ersten Jahrhundert nach Christus* (Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts. Ergänzungsheft, 27), 1992, p. 125 sq., I21 ; A. Stewart, *Faces of Power. Alexander's Image and Hellenistic Politics* (Hellenistic Culture and Society, XI), 1993, p. 424 (bibl.), fig. 131.
23. Tête d'Alexandre. Copenhague, Glyptothèque Ny Carlsberg, 445 (inv. 571). H. visage 65. Sans doute de Tarse. Crâne avec cheveux et cornes (sans doute d'Ammon) complétés en stuc. D'une statue acrolithe. D. Kreikenbom, *Griechische und römische Kolossalporträts bis zum späten ersten Jahrhundert nach Christus* (Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts. Ergänzungsheft, 27), 1992, p. 119 sq., I 8, pl. 1a-c.

« Masques » et têtes en « semi-ronde bosse », avec mortaise pour goujon en bois à l'arrière :

24. Petite tête féminine. Dresde, Skulpturensammlung, 2600 A 55. H. 15. Vient d'Égypte. On pourrait aussi bien restituer un voile que des boucles libyques ; le travail sec semble imiter la facture d'une effigie de culte. Sur l'arrière, surface verticale piquetée qui présente dans sa partie supérieure un trou de goujon coupé transversalement. Sur le haut, plan en grande partie piqueté, qui se prolonge à gauche en une petite face de joint lisse. L'iris, marqué en creux, était peut-être complété en stuc avec l'indication peinte de la pupille. Comme m'en a convaincu l'examen sur place avec M^{me} Kordelia Knoll, si on restitue un voile, il pouvait aussi être en bois qu'en stuc. Cette tête, qui présente des traits individuels dans la région de la bouche et du menton, peut représenter une reine lagide, avec des yeux démesurément ouverts suivant une convention propre aux effigies de culte. C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin*, II, IB, p. 58 sq., n° 44, pl. XXVI ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 67.
25. Masque de Sarapis. Stuttgart, Landesmuseum, 15. H. 18,4. Stuc pour compléter les cheveux, la moustache et la barbe. 5 petits trous de goujon (diam. 0,5 ; prof. 1,3), disposés à intervalles réguliers (2,5-3) au-dessus du front, me paraissent avoir servi à assujettir les 5 mèches frontales de Sarapis. Gros trou de goujon carré à l'arrière (3 × 3 × 3) pour le complément en stuc. C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin*, II, IB, p. 67, 71, n° 54, pl. XXXII-XXXIII ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 77.
26. Masque de dieu barbu. Fribourg-en-Brisgau, Archäologisches Institut. H. 19,5. Achat à Rome ; ancienne collection Arndt. Stuc pour les cheveux, la moustache et la barbe, esquissés. Arrière lisse, avec un trou de goujon (diam. 0,8 ; prof. 2) pour le complément en stuc. C. Watzinger, *Expedition Ernst von Sieglin*, II, I B, p. 68, 72, n° 56, pl. XXXV ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 72.
27. Ptolémée III. Shahat, Musées de Cyrène, C 17136. Fig. 16-18. H. 28. Du temple de Zeus à Cyrène. Face

postérieure plane, irrégulièrement piquetée ; même travail sur la surface du sommet du crâne, qui descend vers l'arrière sur le côté gauche ; trou de goujon carré dans la surface supérieure ; un autre trou semblable dans le haut de la face arrière et un autre vertical en bas de la même face. G. Guidi, « Ritratto ellenistico da Cirene », *Africa italiana* 3, 1930, p. 95-106, fig. 1-4, 6, 10 et 12 ; E. Rosenbaum, *A Catalogue of Cyrenaican Portrait Sculpture*, Londres, 1960, n° 5, p. 37 sq., pl. VIII 1-2 ; V. M. Strocka, « Aphroditekopf », n° 46 ; I. Jucker, « Zum Bildnis Ptolemaios' III. », p. 21 et n. 31, pl. 4, 3 ; 5, 3 ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 168, C2 (bibl.), pl. 18, 4 ; 19, 1-2 ; A. Laronde, *Cyrène et la Libye hellénistique*, *Libykai Historiai, de l'époque républicaine au principat d'Auguste* (Études d'antiquités africaines), Paris, 1987, p. 406 sq., fig. 157 ; F. Queyrel, « Sculptures de la Bibliotheca Alexandrina », dans *Alexandrina* 2 (Études alexandrines 6), p. 320, n. 20 ; p. 335, fig. 19 (Ptolémée III) ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 53, 54, fig. 60-63 ; p. 68 sq., n° 9.

28. Reine lagide. Toulouse, Musée Saint-Raymond, 30017. Fig. 19-20. H. 31,5. De Basse Égypte. I. Jucker, « Die Ptolemäerin von Toulouse », *Hefte des archäologischen Seminars der Universität Bern* 13, 1990, p. 9-15, pl. 2-6 ; D. Cazes, dans *Le regard de Rome. Portraits romains des musées de Mérida, Toulouse et Tarragone*, catalogue d'exposition, Mérida, Musée national d'Art romain, Toulouse, Musée Saint-Raymond, Tarragone, Musée national archéologique, 1995, n° 72.
29. Claude. Alexandrie, Musée gréco-romain, 25713. H. 35. Acheté sur le marché des antiquités du Caire. N. Bonacasa, « Ritratto di Claudio del Museo Greco-Romano di Alessandria », *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Röm. Abt.* 67, 1960, p. 126-132, pl. 37-38 (Claude) ; G. Grimm, dans *Götter und Pharaonen*, catalogue d'exposition Hildesheim, Roemer- und Pelizaeus-Museum, 29 mai-16 septembre 1979, Hildesheim, 1979, n° 137 (Claude).
30. Ptolémée III. Shahat, Musées de Cyrène. H. 40,5. Découvert en 1998 à Apollonia de Cyrénaïque. Ci-dessus, p. 742-745, fig. 6-13. Premières mentions de la découverte : A. Laronde, « Alexandrie et Cyrène », dans *Alexandrie : une mégapole cosmopolite*, *Cahiers de la villa Kérylos*, n° 9, Paris, 1999 ; p. 92, fig. 1 ; A. Laronde,

- F. Queyrel, « Colossal Ptolémée III découvert à Apollonia de Cyrénaïque », dans *Le Monde de la Bible* 139, 2001, p. 55, fig. supérieure ; p. 59, fig. ; F. Queyrel, « Les portraits de Ptolémée III », p. 51 sqq., fig. 56-58 ; p. 66, n° 3.
31. Ptolémée VI. Paris, Musée du Louvre, Ma 3168. Fig. 14-15. H. 46. Provient du Sarapieion d'Alexandrie. Restes de stuc dans les deux gros trous de goujon à l'arrière. J. Charbonneaux, « Portraits ptolémaïques au Musée du Louvre », *Monuments et Mémoires de la Fondation E. Piot* 47, 1953, p. 105-111, fig. 10, 11 (arrière), pl. IX ; H. Kyrieleis, *Bildnisse*, p. 171, D 3, pl. 34, 1-2 ; 35, 1-2 ; D. Kreikenbom, *Griechische und römische Kolossalporträts bis zum späten ersten Jahrhundert nach Christus* (Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts. Ergänzungsheft, 27), 1992, p. 124, I17 ; M. Hamiaux, *Les sculptures grecques. II, La période hellénistique (III^e-I^{er} s. av. J.-C.)*, Paris, 1998, n° 79, 3 fig. ; A. Pasquier, dans *La gloire d'Alexandrie*, p. 97, n° 54, fig.
32. Ptolémée II⁹². Malibu, J. P. Getty Museum, 83.AA.205. H. 51 ; H. restituée de la tête 43-44. Tête en marbre blanc, censée venir d'Alexandrie, qui appartenait à une statue acrolithe. Le nez et le bas du visage sont arrachés, ainsi que l'arrière. Je discerne à l'arrière, à l'emplacement de la nuque et du bas du crâne, la marque d'une mortaise verticale, qui permettait de relier, grâce à un goujon, la tête au corps en bois. R. R. R. Smith, « Three Hellenistic Rulers at the Getty », *The J. Paul Getty Museum Journal* 14, 1986, p. 64-70, n° 2, fig. 2a-d (Lagide tardif à partir de Ptolémée VIII) ; Id., *Hellenistic Royal Portraits* (Oxford Monographs on Classical Archaeology), Oxford, 1988, p. 168, n° 63, pl. 42, 3-4 (roi lagide).
33. Sarapis. Alexandrie, Musée gréco-romain, 3912. Fig. 21. H. 53. Provient du Sarapieion d'Alexandrie. Mortaise verticale ; l'arrière du crâne est grossièrement dégagé ; le haut du crâne forme une section aplanie, qui descend légèrement en oblique vers l'arrière, formant un angle presque droit avec l'arrière. Le travail très fin de la face de joint verticale à l'arrière du cou et de la face de joint latérale du cou à gauche (traces de gradine) amène à

89. J'étaye cette identification dans un article remis à l'impression : « Iconographie grecque de Ptolémée II », dans *Alexandrina* 3 (Études alexandrines) (sous presse).

restituer un complément en marbre ou en bois ; au contraire, le traitement sommaire de l'arrière du crâne, en ressaut sur la pièce rapportée à l'arrière du cou, incite à restituer à cet endroit un complément en stuc, dont on discerne des traces. L'effigie se présentait donc comme un acrolithe dont la nuque était une pièce de bois qui pénétrait verticalement dans le canal vertical visible à l'arrière. Du stuc complétait le crâne et recouvrait cette pièce en bois. H. Kyrieleis, « Ein hellenistischer Götterkopf », dans *Στήλη, Τόμος εις μνήμην Νικολάου Κοντολέοντος (Mélanges N. Kontoléon)*, Athènes, 1980, p. 383-387, pl. 168, 170, 172, 173 et 174b.

34. Reine lagide. Berlin, Pergamonmuseum, Sk. 1478. H. 55. D'Égypte. Mortaise pour un goujon vertical à l'arrière du cou. Arrière du crâne complété en stuc. R. Horn, ne comprenant pas la fonction d'un goujon vertical à l'arrière, suppose qu'il a été ajouté lors d'une réparation (p. 78), alors que ce canal vertical s'explique si la tête était placée sur un corps en bois disparu. R. Horn, « Hellenistische Köpfe », *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Röm. Abt.* 53, 1938, p. 78-87, pl. 11 ; 17, 2 (début 1^{er} s. av. J.-C.) ; D. Kreikenbom, *Griechische und römische Kolossalporträts bis zum späten ersten Jahrhundert nach Christus (Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts. Ergänzungsheft, 27)*, 1992, p. 129, I 28.
35. Arsinoé III. Le Caire, Musée Égyptien, CG 27468. H. 74 ; H. visage (menton-front) 52. Sans provenance. Gros trou de goujon quadrangulaire au haut du crâne ; mortaise verticale au niveau de la nuque. La tête, acrolithe, s'insérait, selon moi, dans un voile en stuc. I. Jucker, « Die Ptolemäerin von Toulouse », *Hefte des archäologischen Seminars der Universität Bern* 13, 1990, p. 11 sq., pl. 4, 1-4 ; 5, 1 ; D. Kreikenbom, *Griechische und römische Kolossalporträts bis zum späten ersten Jahrhundert nach Christus (Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts. Ergänzungsheft, 27)*, 1992, p. 129, I 29.
36. Auguste. Alexandrie, Musée Gréco-Romain, 24043. H. 79. Provient d'Athribis. Arrière dégrossi verticalement. Trou de goujon horizontal de section carrée (côté 10) au-dessus d'un canal vertical (H. 35). N. Bonacasa, « Ritratto colossale di Augusto del Museo Greco-Romano di Alessandria », *Mitteilungen des deutschen*

archäologischen Instituts, Röm. Abt. 79, 1972, p. 221-234, pl. 105-106, 1 (arrière), 2 (Auguste) ; G. Grimm, dans Götter und Pharaonen, catalogue d'exposition Hildesheim, Roemer- und Pelizaeus-Museum, 29 mai-16 septembre 1979, Hildesheim, 1979, n° 135, fig. (Auguste) ; D. Kreikenbom, Griechische und römische Kolossalporträts bis zum späten ersten Jahrhundert nach Christus (Jahrbuch des deutschen archäologischen Instituts. Ergänzungsheft, 27), 1992, p. 173 sq., III 29 ; J.-Y. Empereur, A short Guide to the Græco-Roman Museum Alexandria, Alexandrie, 1995, p. 14, fig. 18.

*
* *

MM. François CHAMOIX, Pierre AMANDRY, Georges LE RIDER, Paul BERNARD, Azedine BESCHAOUCH, associé étranger de l'Académie, et Jean-Pierre BABELON interviennent après cette communication.

LIVRES OFFERTS

M. Francis RAPP a la parole pour un hommage :

« Dans l'ouvrage que j'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie je me suis efforcé de présenter le plus simplement possible l'histoire complexe du Saint Empire romain germanique d'Otton le Grand à Charles Quint, de 959 à 1519.

Après la dislocation de l'Empire de Charlemagne, Otton I^{er} qui régnait sur la partie orientale des États carolingiens se sentit assez fort pour coiffer la couronne impériale. La construction politique dont il avait jeté les bases et que ses successeurs agrandirent était vaste : elle s'étendait de la Meuse à l'Elbe et de la mer du Nord à la Méditerranée. Enracinée dans le sol germanique, elle était aussi tournée vers Rome, source de sa légitimité. Seul, le caractère sacré de son chef assurait à ce colosse une certaine solidité : lieutenant de Dieu, l'Empereur comptait sur la fidélité des prélats plus que sur celle des ducs et des comtes. Quand la papauté revendiqua la plénitude du pouvoir et voulut faire des princes ses vassaux, une lutte terrible mit aux prises les "deux moitiés de Dieu". Elle dura près de cent cinquante ans. Le Saint-Siège remporta la victoire, mais ses